

POLYAS 80 - PARTIE A

Version 10.0

Date de révision 03.06.2024

Date d'impression 04.06.2024

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

POLYAS 80 - PARTIE A

Nom Chimique: Acide aspartique, N,N'-[méthylènebis(2-méthyl-4,1-cyclohexanediyl)bis-, 1,1',4,4' -tétraéthyl ester

No.-Index: 607-350-00-9

Numéro d'Enregistrement REACH: 01-0000015937-58-0000, 01-0000015937-58-0001

Numéro de la matière: 86829193

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation:

Composant réactif pour la production de polyuréthanes

Pour de plus amples détails sur les usages identifiés conformément au REACH-règlement (UE) n° 1907/2006, veuillez vous reporter à l'annexe de la présente fiche de données de sécurité.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

FRANCE

SAS RESITECNIC

74 Rue de la Gare, 38110 Cessieu

Tel.: +33 469314568

E-mail: commercial@resomarbre.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA: +33 (0) 1 45 42 59 59

+1-703-527-3887 (Chemtrec)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classement de la substance ou du mélange

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 (H317)

Chroniquement dangereux pour l'environnement aquatique, Catégorie 3 (H412)

2.2 Éléments d'étiquetage



Attention

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

bis(4-(1,2-bis(éthoxycarbonyl)éthylamino)-3-méthylcyclohexyl)méthane

No.-Index: 607-350-00-9

Mentions de danger:

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

P261 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection.
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Type de produit: Substance

3.1 Substances

ester d'acide aspartique (aspartate)

Composants dangereux

bis(4-(1,2-bis(éthoxycarbonyl)éthylamino)-3-méthylcyclohexyl)méthane
Concentration [% en poids]: env. 100
No.-Index: 607-350-00-9
No.-CE: 412-060-9
Numéro d'Enregistrement REACH: 01-0000015937-58-0000, 01-0000015937-58-0001
No.-CAS: 136210-32-7
Classification (1272/2008/CE): Skin Sens. 1 H317 Aquatic Chronic 3 H412

Contenant:
Fumarate de diéthyle
Concentration [% en poids]: env. 5
No.-CE: 210-819-7
No.-CAS: 623-91-6
Classification (1272/2008/CE): Acute Tox. 4 Oral(e) H302 Skin Irrit. 2 H315 Skin Sens. 1 H317 STOT SE 3 H335 (Système respiratoire)
ATE (oral): 1.367 mg/kg

Aucune annexe n'est nécessaire pour les impuretés de la substance mentionnées ci-dessus conformément à l'article 3(1) du règlement (CE) n° 1907/2006.

Liste de Substances Extrêmement Préoccupantes Candidates à la Procédure d'Autorisation

Ce produit ne contient aucune substance extrêmement préoccupante en concentration suffisante pour que l'obligation d'information soit appliquée (Normative REACH (CE) N°. 1907/2006, Article 59).

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux: Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

En cas d'inhalation: Amener la personne à l'air frais, la garder au calme, faire en sorte qu'elle ne prenne pas froid; en cas de difficultés respiratoires, apporter une assistance médicale.

En cas de contact avec la peau: En cas de contact avec la peau, laver abondamment et soigneusement les parties atteintes avec de l'eau et du savon. En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux: Rincer les yeux autant que possible à l'eau tiède en laissant les paupières ouvertes pendant un laps de temps assez long (au moins 10 minutes). Consulter un oculiste par la suite.

En cas d'ingestion: NE PAS faire vomir; apporter une assistance médicale.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Avis aux médecins: premiers secours, décontamination, traitement symptomatique.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

mesures thérapeutiques: Pas d'information disponible.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 D'extinction approprié

Moyens d'extinction appropriés: Dioxyde de carbone (CO₂), Mousse, poudre d'extinction, en cas d'incendie important, on peut aussi utiliser un jet d'eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés: Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il y a formation de monoxyde de carbone, d'oxydes d'azote et de traces d'acide cyanhydrique. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

5.3 Conseils aux pompiers

Port obligatoire d'un masque respiratoire autonome pour les intervenants.

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans le sol, dans les eaux de surface ou la nappe phréatique.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Revêtir un équipement de protection (voir section 8). Veiller à une aération/ventilation suffisante. Eloigner les personnes non concernées.

6.2 Mesures liées à l'environnement

Empêcher le produit d'atteindre les eaux de surface et les eaux résiduelles; ne pas verser à même le sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir les résidus à l'aide d'un matériau absorbant (liant chimique;éventuellement sable sec) et stocker dans des récipients fermés.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour l'évacuation voir section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Les conditions d'utilisation générales sont spécifiées de façon précise dans l'annexe selon l'ordonnance REACH (CE) n° 1907/2006.

Assurer une aération suffisante, le cas échéant avec aspiration d'air, lors de la manipulation et du

transvasement du produit.

Il convient de respecter les mesures de protection personnelles figurant au section 8. Eviter absolument tout contact avec la peau et les yeux.

Conserver à l'écart des denrées alimentaires. Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau. Entreposer séparément les vêtements de travail. Changer immédiatement les vêtements souillés ou mouillés.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker les récipients à l'abri de l'humidité et hermétiquement fermés, dans un endroit frais et bien aéré. Pour d'autres conditions de stockage à respecter pour des raisons d'assurance-qualité, veuillez consulter notre Fiche technique.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour de plus amples détails sur les usages identifiés conformément au REACH-règlement (UE) n° 1907/2006, veuillez vous reporter à l'annexe de la présente fiche de données de sécurité.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Les mesures de minimisation des risques (MMR) sont spécifiées de façon précise dans l'annexe selon l'ordonnance (CE) n° 1907/2006.

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Niveau dérivé sans effet (DNEL)

bis(4-(1,2-bis(éthoxycarbonyl)éthylamino)-3-méthylcyclohexyl)méthane

Type de valeur	Voie d'exposition	Effets sur la santé	Valeur	Remarques
Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	84 mg/m3	Critère d'effet le plus sensible : toxicité en cas de dose répétée orale
Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	672 mg/m3	Critère d'effet le plus sensible : toxicité en cas de dose répétée orale
Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux		Aucun danger identifié
Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux		Aucun danger identifié
Travailleurs	Dermique	Long terme - effets systémiques	11,9 mg/kg p.c./jour	Critère d'effet le plus sensible : toxicité en cas de dose répétée orale
Travailleurs	Dermique	Aigu - effets systémiques		Aucun danger identifié
Travailleurs	Dermique	Long terme - effets locaux		Risque moyen (aucun seuil n'en a été déduit) Critère d'effet le plus important : sensibilisation (cutanée)
Travailleurs	Dermique	Aigu - effets locaux		Risque moyen (aucun seuil n'en a été déduit) Critère d'effet le plus important : sensibilisation (cutanée)
Travailleurs	Contact avec les yeux	Effets locaux		Aucun danger identifié
Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	14,5 mg/m3	Critère d'effet le plus sensible : toxicité en cas de dose

POLYAS 80 - PARTIE A

Version 10.0

Date de révision 03.06.2024

Date d'impression 04.06.2024

				répétée orale
Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	14,5 mg/m3	Critère d'effet le plus sensible : toxicité en cas de dose répétée orale
Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux		Aucun danger identifié
Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux		Aucun danger identifié
Consommateurs	Dermique	Long terme - effets systémiques	4,2 mg/kg p.c./jour	Critère d'effet le plus sensible : toxicité en cas de dose répétée orale
Consommateurs	Dermique	Aigu - effets systémiques	4,2 mg/kg p.c./jour	Critère d'effet le plus sensible : toxicité en cas de dose répétée orale
Consommateurs	Dermique	Long terme - effets locaux		Risque moyen (aucun seuil n'en a été déduit) Critère d'effet le plus important : sensibilisation (cutanée)
Consommateurs	Dermique	Aigu - effets locaux		Risque moyen (aucun seuil n'en a été déduit) Critère d'effet le plus important : sensibilisation (cutanée)
Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	4,2 mg/kg p.c./jour	Critère d'effet le plus sensible : toxicité en cas de dose répétée orale
Consommateurs	Oral(e)	Aigu - effets systémiques	4,2 mg/kg p.c./jour	Critère d'effet le plus sensible : toxicité en cas de dose répétée orale
Consommateurs	Contact avec les yeux	Effets locaux		Aucun danger identifié

Fumarate de diéthyle

La concentration prévisible sans effet (PNEC)

bis(4-(1,2-bis(éthoxycarbonyl)éthylamino)-3-méthylcyclohexyl)méthane

Compartiment	Valeur	Remarques
Eau douce	0,00013 mg/l	
Sédiment d'eau douce	0,21 mg/kg	Poids sec
Eau de mer	0,000013 mg/l	
Sédiment marin	0,02 mg/kg	Poids sec
Station de traitement des eaux usées	31,1 mg/l	
Air		Aucun danger identifié
Sol	0,1 mg/kg	Poids sec
Oral(e)		Ne montre pas de bioaccumulation.
Utilisation/rejet intermittent(e)		Non applicable

Fumarate de diéthyle

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire

Port d'un masque respiratoire obligatoire dans des locaux insuffisamment ventilés ou en cas d'application par pulvérisation.

Si pertinent, d'autres recommandations relatives à la protection des voies respiratoires peuvent être trouvées dans l'annexe.

Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.

Protection des mains

Matériaux appropriés pour les gants de protection; EN 374:
gant en matière multicouche - PE/EVAL/PE; temps de rupture ≥ 480 min.
Recommandation: éliminer les gants contaminés.

Protection des yeux

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié. Il est nécessaire de porter une combinaison de protection adaptée avec une capuche (Type 4, EN 14605) lors de la pulvérisation. Couvrir impérativement toutes les parties du corps (les poignets, les chevilles, la gorge et le cou aussi).

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique:	liquide à 20 °C à 1.013 hPa	
Aspect:	liquide	
Couleur:	presqu'incolore	
Odeur:	faible odeur, caractéristique	
Seuil olfactif:	non déterminé	
pH:	non déterminé	
Point/intervalle de fusion:	non mesurable	
Point/intervalle d'ébullition:	> 200 °C à 1.013 hPa	
Point d'éclair:	env. 126 °C	DIN EN ISO 2719
Taux d'évaporation:	non déterminé	
inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable	
Indice de combustion:	Non applicable	
limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité:	non déterminé	
Pression de vapeur:	non déterminé	
Pression de vapeur d'ingrédients:		
Fumarate de diéthyle	env. 2,6 hPa à 25 °C	
Densité de vapeur relative:	non déterminé	
Densité:	env. 1,06 g/cm ³ à 20 °C	DIN 51757
Miscibilité à l'eau:	non miscible à 15 °C	
Hydrosolubilité:	non déterminé	
Tension superficielle:	non déterminé	
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	non déterminé	
Température d'auto-inflammation:	Non applicable	
Température d'inflammation:	env. 335 °C à 1.013 hPa	DIN 51794
Température de décomposition:	non déterminé	
Chaleur de combustion:	non déterminé	
Viscosité, dynamique:	env. 1.000 mPa.s à 25 °C	DIN 53019
Viscosité, cinématique:	non déterminé	

9.2 Autres informations

Les valeurs indiquées ne correspondent pas dans tous les cas à la spécification du produit. Les données de spécification figurent dans la notice technique.

propriétés explosives:	non déterminé
Classe d'explosibilité de poussière:	Non applicable
propriétés comburantes:	non déterminé

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ces informations ne sont pas disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Ces informations ne sont pas disponibles.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Ces informations ne sont pas disponibles.

10.4 Conditions à éviter

Ces informations ne sont pas disponibles.

10.5 Matières incompatibles

Ces informations ne sont pas disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux à condition de respecter les prescriptions de stockage et de manipulation.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Vous trouverez ci-après les données:

11.1. Informations sur les classes de danger au sens de la réglementation (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë, par voie orale

bis(4-(1,2-bis(éthoxycarbonyl)éthylamino)-3-méthylcyclohexyl)méthane

DL50 Rat: > 2.000 mg/kg

Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.1.

Toxicité aiguë: par voie cutanée

bis(4-(1,2-bis(éthoxycarbonyl)éthylamino)-3-méthylcyclohexyl)méthane

DL50 Rat: > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë, par inhalation

bis(4-(1,2-bis(éthoxycarbonyl)éthylamino)-3-méthylcyclohexyl)méthane

CL50 Rat, mâle/femelle: > 4,224 mg/l, 4 h

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Méthode: OCDE ligne directrice 403

Évaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Action irritante primaire sur la peau

bis(4-(1,2-bis(éthoxycarbonyl)éthylamino)-3-méthylcyclohexyl)méthane

Espèce: Lapin

Résultat: légèrement irritant

Classification: Pas d'irritation de la peau

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Action irritante primaire sur les muqueuses

POLYAS 80 - PARTIE A

Version 10.0

Date de révision 03.06.2024

Date d'impression 04.06.2024

bis(4-(1,2-bis(éthoxycarbonyl)éthylamino)-3-méthylcyclohexyl)méthane

Espèce: Lapin

Résultat: légèrement irritant

Classification: Pas d'irritation des yeux

Méthode: OCDE ligne directrice 405

Sensibilisation

bis(4-(1,2-bis(éthoxycarbonyl)éthylamino)-3-méthylcyclohexyl)méthane

Sensibilisation cutanée selon Magnusson/Kligmann (test de maximisation):

Espèce: Cochon d'Inde

Résultat: positif

Classification: Peut causer une sensibilisation par contact cutanée (sous-cat. 1B)

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Sensibilisation cutanée

Classification: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Règlement (CE) No. 1272/2008

Sensibilisation respiratoire

Pas de données disponibles.

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

bis(4-(1,2-bis(éthoxycarbonyl)éthylamino)-3-méthylcyclohexyl)méthane

NOAEL: 1.000 mg/kg

Voie d'application: Toxicité orale subaiguë

Espèce: Rat

Doses: 0 - 40 - 200 - 1000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 407

Cancérogénicité

bis(4-(1,2-bis(éthoxycarbonyl)éthylamino)-3-méthylcyclohexyl)méthane

Examens toxicologiques sur le produit ne sont pas disponibles.

Toxicité reproductive/Fertilité

bis(4-(1,2-bis(éthoxycarbonyl)éthylamino)-3-méthylcyclohexyl)méthane

NOAEL (parents, toxicité générale): 200 mg/kg

NOAEL (parents, fertilité): 1.000 mg/kg

NOAEL (progéniture): 1.000 mg/kg

Type de test: Étude sur deux générations

Espèce: Rat, mâle/femelle

Voie d'application: Oral(e)

Doses: 0 - 40 - 200 - 1000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 416

Toxicité pour la reproduction/toxicité pour le développement/Tératogénicité

bis(4-(1,2-bis(éthoxycarbonyl)éthylamino)-3-méthylcyclohexyl)méthane

NOAEL (tératogénicité): 1.000 mg/kg

NOAEL (maternel): 1.000 mg/kg

NOAEL (toxicité pour le développement): 1.000 mg/kg

Espèce: Rat, femelle

Voie d'application: Oral(e)

Doses: 0 - 100 - 300 - 1000 mg/kg

Méthode: OCDE Ligne directrice 414

Génotoxicité in vitro

bis(4-(1,2-bis(éthoxycarbonyl)éthylamino)-3-méthylcyclohexyl)méthane

Type de test: Test de Ames

Résultat: Aucun effet mutagène observé.

Méthode: OCDE Ligne directrice 471

Type de test: Test d'aberration chromosomique in vitro

Résultat: négatif

Méthode: OCDE Ligne directrice 473

Génotoxicité in vivo

bis(4-(1,2-bis(éthoxycarbonyl)éthylamino)-3-méthylcyclohexyl)méthane

Type de test: Test du micronoyau

Espèce: Souris

Résultat: négatif

Méthode: OCDE Ligne directrice 474

Évaluation STOT – exposition unique

bis(4-(1,2-bis(éthoxycarbonyl)éthylamino)-3-méthylcyclohexyl)méthane

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Évaluation STOT – exposition répétée

bis(4-(1,2-bis(éthoxycarbonyl)éthylamino)-3-méthylcyclohexyl)méthane

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité par aspiration

bis(4-(1,2-bis(éthoxycarbonyl)éthylamino)-3-méthylcyclohexyl)méthane

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Évaluation CMR

bis(4-(1,2-bis(éthoxycarbonyl)éthylamino)-3-méthylcyclohexyl)méthane

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité: Les tests in vitro et in vivo n'ont montré aucun effet mutagène. Sur la base de ces données, cette substance n'est pas classée comme étant mutagène.

Tératogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité reproductive/Fertilité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Évaluation toxicologique

bis(4-(1,2-bis(éthoxycarbonyl)éthylamino)-3-méthylcyclohexyl)méthane

Effets aigus: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

11.2 Informations sur d'autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

SECTION 12: Informations écologiques

Empêcher le produit d'atteindre les eaux de surface et les eaux résiduelles; ne pas verser à même le sol.

Vous trouverez ci-après les données:

12.1 Toxicity

Toxicité aiguë pour les poissons

bis(4-(1,2-bis(éthoxycarbonyl)éthylamino)-3-méthylcyclohexyl)méthane

CL50 66 mg/l

Espèce: Danio rerio (poisson zèbre)

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité chronique pour les poissons

bis(4-(1,2-bis(éthoxycarbonyl)éthylamino)-3-méthylcyclohexyl)méthane

Pas de données disponibles.

Toxicité aiguë sur les daphnies

bis(4-(1,2-bis(éthoxycarbonyl)éthylamino)-3-méthylcyclohexyl)méthane

CE50 88,6 mg/l

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: Proposition de l'Office allemand de l'environnement UBA de mai 1984

Toxicité chronique pour les daphnies

bis(4-(1,2-bis(éthoxycarbonyl)éthylamino)-3-méthylcyclohexyl)méthane
NOEC (reproduction) 0,013 mg/l
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Durée d'exposition: 21 jr
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.20.

Toxicité aiguë sur les algues

bis(4-(1,2-bis(éthoxycarbonyl)éthylamino)-3-méthylcyclohexyl)méthane
CE50r 113 mg/l
Espèce: scenedesmus subspicatus
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.3.

Toxicité aiguë sur les bactéries

bis(4-(1,2-bis(éthoxycarbonyl)éthylamino)-3-méthylcyclohexyl)méthane
CE50 3.110 mg/l
Espèce: boue activée
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: Norme ISO 8192-1986 E

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol

bis(4-(1,2-bis(éthoxycarbonyl)éthylamino)-3-méthylcyclohexyl)méthane
NOEC (mortalité) >= 1.000 mg/kg
Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)
Durée d'exposition: 14 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 207

Toxicité pour les plantes terrestres

bis(4-(1,2-bis(éthoxycarbonyl)éthylamino)-3-méthylcyclohexyl)méthane
NOEC (émergence de germes) >= 100 mg/kg
Espèce: Avena sativa (avoine)
Période d'essai: 14 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 208

NOEC (émergence de germes) >= 100 mg/kg
Espèce: Allium cepa (oignon)
Période d'essai: 14 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 208

NOEC (émergence de germes) >= 100 mg/kg
Espèce: Brassica napus (colza)
Période d'essai: 14 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 208

Évaluation Ecotoxicologique

bis(4-(1,2-bis(éthoxycarbonyl)éthylamino)-3-méthylcyclohexyl)méthane
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Impact sur le Traitement des Eaux Usées: Aucun risque d'affectation de la performance épuratrice n'est à redouter dans les stations d'épuration biologique en raison de la faible toxicité sur les bactéries.

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

bis(4-(1,2-bis(éthoxycarbonyl)éthylamino)-3-méthylcyclohexyl)méthane
Biodégradation: 13 %, 28 jr, c'est-à-dire difficilement biodégradable
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 F

Biodégradation: 6 %, 28 jr, c'est-à-dire non dégradé par nature
Méthode: OCDE Ligne directrice 302 C

Stabilité dans l'eau

bis(4-(1,2-bis(éthoxycarbonyl)éthylamino)-3-méthylcyclohexyl)méthane
Type de test: Hydrolyse

Demi-vie: 655 h à 25 °C (pH: 4)
Méthode: OCDE Ligne directrice 111

Type de test: Hydrolyse
Demi-vie: 25,4 h à 25 °C (pH: 7)
Méthode: OCDE Ligne directrice 111

Type de test: Hydrolyse
Demi-vie: 16,8 h à 25 °C (pH: 9)
Méthode: OCDE Ligne directrice 111

Volatilité (constante de la loi de Henry)

bis(4-(1,2-bis(éthoxycarbonyl)éthylamino)-3-méthylcyclohexyl)méthane
Valeur calculée = 0,24 Pa*m3/mol
La substance doit être classée comme légèrement volatile à partir de l'eau.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

bis(4-(1,2-bis(éthoxycarbonyl)éthylamino)-3-méthylcyclohexyl)méthane
Facteur de bioconcentration (FBC): Valeur calculée 8.228
La substance hydrolyse rapidement dans l'eau.
Une accumulation dans des organismes aquatiques n'est pas à prévoir.

12.4 Mobilité dans le sol

Répartition entre les compartiments environnementaux

bis(4-(1,2-bis(éthoxycarbonyl)éthylamino)-3-méthylcyclohexyl)méthane
Adsorption/Sol
Valeur de log Koc: 4,2 - 5,1
Méthode: Méthode UE C.19

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets nocifs

Pas de données disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

L'élimination doit se faire en respectant tous les décrets, tous les statuts et toutes les lois en vigueur aux niveaux local, national et international. Pour l'élimination au sein de l'UE, utiliser le code déchet en vigueur, selon le Catalogue Européen de Déchets (CED).

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Après vidage complet (absence d'écoulement ou d'égouttage, nettoyage à la truelle) les emballages vides peuvent être proposés au recyclage, selon la spécification en vigueur pour les emballages, aux postes de réception des systèmes de reprise de l'industrie chimique. Le recyclage doit respecter la législation nationale et les réglementations concernant la protection de l'environnement.

Aucune disposition sur les eaux usées.

SECTION 14: Informations relatives au transport

ADR/RID

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	:	Marchandise non dangereuse
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	:	Marchandise non dangereuse
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	:	Marchandise non dangereuse
14.4 Groupe d'emballage	:	Marchandise non dangereuse
14.5 Dangers pour l'environnement	:	Marchandise non dangereuse

ADN

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	:	Marchandise non dangereuse
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	:	Marchandise non dangereuse
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	:	Marchandise non dangereuse
14.4 Groupe d'emballage	:	Marchandise non dangereuse
14.5 Dangers pour l'environnement	:	Marchandise non dangereuse

Classification de marchandises dangereuses bateau-citerne de navigation fluviale uniquement sur demande.

IATA

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	:	Marchandise non dangereuse
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	:	Marchandise non dangereuse
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	:	Marchandise non dangereuse
14.4 Groupe d'emballage	:	Marchandise non dangereuse
14.5 Dangers pour l'environnement	:	Marchandise non dangereuse

IMDG

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	:	Marchandise non dangereuse
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	:	Marchandise non dangereuse
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	:	Marchandise non dangereuse
14.4 Groupe d'emballage	:	Marchandise non dangereuse
14.5 Dangers pour l'environnement	:	Marchandise non dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir section 6 - 8.

Information(s) supplémentaire(s)	:	Non dangereux pour le transport. Tenir à l'écart des denrées alimentaires.
----------------------------------	---	--

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le produit n'est pas transporté par nos soins en vrac.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/EU concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Non applicable

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII)

Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte: 3

Tous les règlements nationaux sur la manipulation des substances dangereuses doivent être respectés.

Articles L.461-1 à L.461-7 du Code de la Sécurité Sociale : déclaration obligatoire à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et à l'Inspection du Travail. non concerné

Article R.4624-18 du Code du Travail : Surveillance médicale renforcée (SMR) : non concerné

Code de l'Environnement : N° de la nomenclature des Installations classées susceptible(s) d'être pris en compte : non concerné

Autres réglementations

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée pour :

bis(4-(1,2-bis(éthoxycarbonyl)éthylamino)-3-méthylcyclohexyl)méthane

SECTION 16: Autres informations

Texte intégral des avertissements de dangers (H) mentionnés aux sections 2, 3 et 10 de la classification CLP (1272/2008/CE).

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Abréviations et acronymes

ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par voie de Navigation intérieure
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
ANSI	American National Standards Institute
ASTM	American Society of Testing and Materials (US)
ATE	Acute Toxic Estimate
AwSv	Verordnung über Anlagen zum Umgang mit wassergefährdenden Stoffen
BCF	Bioconcentration Factor
CAS	Chemical Abstract Service
CLP	Regulation on Classification, Labelling and Packaging of Substances and Mixtures
CMR	Carcinogenic Mutagenic Reprotoxic
DIN	Deutsches Institut für Normung
DNEL	Derived No-Effect Level
EC...	Effect Concentration ... %
EWC	European Waste Catalogue
IATA	International Air Transport Association
IBC	Intermediate Bulk Container
ICAO	International Civil Aviation Organization
IMDG	International Maritime Dangerous Goods
IMO	International Maritime Organization
ISO	International Organization for Standardization
IUPAC	International Union of Pure and Applied Chemistry
LOAEL	Lowest Observable Adverse Effect Level
LC...	Lethal Concentration, ...%
LD...	Lethal Dose, ...%
MARPOL	International Convention for the Prevention of Pollution From Ships
NOAEL	No Observed Adverse Effect Level
NOEL/NOEC	No Observed Effect Level/Concentration
OECD	Organisation for Economic Co-operation and Development
PBT	persistent, bioaccumulative, toxic
PNEC	Predicted No-Effect Concentration
REACH	Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals
RID	Règlement concernant le transport International ferroviaire de marchandises Dangereuses
STOT	Specific Target Organ Toxicity
TRGS	Technische Regeln für Gefahrstoffe
vPvB	very Persistent, very Bioaccumulative
WGK	Wassergefährdungsklasse

Les modifications pertinentes par rapport à la dernière version sont mises en évidence dans la marge. Cette version remplace toutes les versions précédentes.

Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Annexe

scénario d'exposition

Numéro	Titre
ES1	Fabrication
ES2	Formulation ou reconditionnement
ES3	Utilisation sur sites industriels; Secteurs divers (SU17, SU19).
ES4	Large utilisation dispersive par des travailleurs professionnels; Secteurs divers (SU17, SU19).
ES5	Utilisation sur sites industriels; Secteurs divers (SU8, SU9).

ES1: Fabrication

1.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Fabrication de la substance
Titre succinct structuré	: Fabrication

Environnement		
CS1	Fabrication de la substance	ERC1
Travailleur		
CS2	Fabrication de la substance	PROC1
CS3	Fabrication de la substance	PROC2
CS4	Fabrication de la substance	PROC3
CS5	Fabrication de la substance	PROC4, PROC9
CS6	Fabrication de la substance	PROC5
CS7	Fabrication de la substance	PROC8a
CS8	Fabrication de la substance	PROC8b
CS9	Fabrication de la substance	PROC15

1.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

1.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Fabrication de la substance (ERC1)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Masse molaire	: 582,77 g/mol
Pression de vapeur	: 0,000016 hPa à 20 °C
Hydrosolubilité	: 0,005 g/l à 20 °C
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: log Pow: 5,99 à: 20 °C (Valeur log Pow: calculée)
Biodégradation	: N'est pas biodégradable
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Fraction du tonnage UE utilisé au plan régional :	: 1
Quantité annuelle par site	: <= 999 tonnes/an
Quantité journalière par site	: <= 50 t/jour
Type d'exposition	: Utilisation/dégagement continu
Jours d'émissions	: > 20
Remarques	: jours/an
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Air	

POLYAS 80 - PARTIE A

Version 10.0

Date de révision 03.06.2024

Date d'impression 04.06.2024

Tout l'air vicié doit être incinéré dans des unités de combustion thermiques où la substance est entièrement éliminée ou il doit être nettoyé par le biais de filtres anti-poussières.	
Eau Aucune eau usée n'est générée.	
Sol Toutes les surfaces concernées des sols de l'installation sont scellées ou des mesures sont prises pour empêcher que la substance n'entre en contact avec le sol..	
Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance.	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	
Type de SEEU	: Station municipale de traitement des eaux usées
Traitement des boues de SEEU	: Aucune application de boues d'épuration sur les sols
Effluent de SEEU	: 68.100 m3/d
Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)	
Traitement des déchets	: Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales. Préférable : Tout déchet solide ou liquide est incinéré dans une unité de combustion thermique, de manière à éliminer complètement la substance. Tout solvant organique utilisé pour le nettoyage est soit redistillé et le résidu de distillation est incinéré dans une unité de combustion thermique de manière à éliminer complètement la substance, ou il est incinéré directement.
Remarques	: On part du principe que le risque est faible lors de l'étape de gestion des déchets.
Autres conditions affectant l'exposition environnementale	
Débit des eaux de surface réceptrices	: 100.000.000 m3/d

1.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Pression de vapeur	: < 0,00014 hPa à <= 60 °C
Forme physique du produit	: Liquide
Température du Processus	: <= 60 °C
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé. Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure). Une ventilation par aspiration au niveau local est nécessaire pour l'échantillonnage, le chargement / déchargement et toute autre opération comportant un risque d'exposition important.	

Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance.
Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter un vêtement de protection approprié.
Couvrir aussi les poignets et les chevilles.
Il est recommandé de jeter les gants après contamination.
Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.
Cutané - efficacité minimale de 90 %

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Il est recommandé d'utiliser un masque à adduction d'air ou, pour les brèves périodes de travail, une combinaison faite d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols.
Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.

Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle.
Conserver à l'écart des denrées alimentaires.
Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau.
Entreposer séparément les vêtements de travail.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Surface cutanée exposée : 240 cm² (paume d'une main)

Utilisations intérieure et extérieure : Intérieur

1.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100%

Pression de vapeur : < 0,00014 hPa à <= 60 °C

Forme physique du produit : Liquide

Température du Processus : <= 60 °C

Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)

Durée de l'activité : < 8 heures / jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Manipuler la substance dans un système majoritairement fermé.
Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure).
Une ventilation par aspiration au niveau local est nécessaire pour l'échantillonnage, le chargement / déchargement et toute autre opération comportant un risque d'exposition important.
Ventilation par aspiration locale
Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance.
Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un vêtement de protection approprié. Couvrir aussi les poignets et les chevilles. Il est recommandé de jeter les gants après contamination. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.	
Il est recommandé d'utiliser un masque à adduction d'air ou, pour les brèves périodes de travail, une combinaison faite d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols. Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.	
Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle. Conserver à l'écart des denrées alimentaires. Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau. Entreposer séparément les vêtements de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Surface cutanée exposée	: 480 cm ² (paume les deux mains)
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur

1.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Pression de vapeur	: < 0,00014 hPa à <= 60 °C
Forme physique du produit	: Liquide
Température du Processus	: <= 60 °C
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Manipuler la substance dans un système majoritairement fermé. Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure). Une ventilation par aspiration au niveau local est nécessaire pour l'échantillonnage, le chargement / déchargement et toute autre opération comportant un risque d'exposition important. Ventilation par aspiration locale Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance. Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un vêtement de protection approprié. Couvrir aussi les poignets et les chevilles.	

Il est recommandé de jeter les gants après contamination. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.	
Il est recommandé d'utiliser un masque à adduction d'air ou, pour les brèves périodes de travail, une combinaison faite d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols. Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.	
Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle. Conserver à l'écart des denrées alimentaires. Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau. Entreposer séparément les vêtements de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Surface cutanée exposée	: 240 cm ² (paume d'une main)
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur

1.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4) / Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Pression de vapeur	: < 0,00014 hPa à <= 60 °C
Forme physique du produit	: Liquide
Température du Processus	: <= 60 °C
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Manipuler dans le cadre d'un processus semi-fermé, avec une exposition occasionnelle sous contrôle. Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure). Une ventilation par aspiration au niveau local est nécessaire pour l'échantillonnage, le chargement / déchargement et toute autre opération comportant un risque d'exposition important. Ventilation par aspiration locale Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance. Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un vêtement de protection approprié. Couvrir aussi les poignets et les chevilles. Il est recommandé de jeter les gants après contamination. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. Cutané - efficacité minimale de 90 %	

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.	
Il est recommandé d'utiliser un masque à adduction d'air ou, pour les brèves périodes de travail, une combinaison faite d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols. Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.	
Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle. Conserver à l'écart des denrées alimentaires. Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau. Entreposer séparément les vêtements de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Surface cutanée exposée	: 480 cm ² (paume les deux mains)
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur

1.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Pression de vapeur	: < 0,00014 hPa à <= 60 °C
Forme physique du produit	: Liquide
Température du Processus	: <= 60 °C
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure). Une ventilation par aspiration au niveau local est nécessaire pour l'échantillonnage, le chargement / déchargement et toute autre opération comportant un risque d'exposition important. Ventilation par aspiration locale Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance. Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un vêtement de protection approprié. Couvrir aussi les poignets et les chevilles. Il est recommandé de jeter les gants après contamination. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.	
Il est recommandé d'utiliser un masque à adduction d'air ou, pour les brèves périodes de travail, une combinaison faite d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols. Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.	
Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement	

de protection personnelle.
Conserver à l'écart des denrées alimentaires.
Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau.
Entreposer séparément les vêtements de travail.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Surface cutanée exposée : 480 cm² (paume les deux mains)

Utilisations intérieure et extérieure : Intérieur

1.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : ≤ 100%

Pression de vapeur : < 0,00003 hPa à ≤ 45 °C

Forme physique du produit : Liquide

Température du Processus : ≤ 45 °C

Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)

Durée de l'activité : < 8 heures / jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure).
Une ventilation par aspiration au niveau local est nécessaire pour l'échantillonnage, le chargement / déchargement et toute autre opération comportant un risque d'exposition important.

Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance.
Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter un vêtement de protection approprié.
Couvrir aussi les poignets et les chevilles.
Il est recommandé de jeter les gants après contamination.
Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.
Cutané - efficacité minimale de 90 %

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Il est recommandé d'utiliser un masque à adduction d'air ou, pour les brèves périodes de travail, une combinaison faite d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols.
Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.

Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle.
Conserver à l'écart des denrées alimentaires.
Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau.
Entreposer séparément les vêtements de travail.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Surface cutanée exposée	: 960 cm ² (les deux mains)
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur

1.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Pression de vapeur	: < 0,00014 hPa à <= 60 °C
Forme physique du produit	: Liquide
Température du Processus	: <= 60 °C
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Manipuler dans le cadre d'un processus semi-fermé, avec une exposition occasionnelle sous contrôle. Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure). Une ventilation par aspiration au niveau local est nécessaire pour l'échantillonnage, le chargement / déchargement et toute autre opération comportant un risque d'exposition important. Ventilation par aspiration locale Inhalation - efficacité minimale de 95 %	
Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance. Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un vêtement de protection approprié. Couvrir aussi les poignets et les chevilles. Il est recommandé de jeter les gants après contamination. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.	
Il est recommandé d'utiliser un masque à adduction d'air ou, pour les brèves périodes de travail, une combinaison faite d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols. Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.	
Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle. Conserver à l'écart des denrées alimentaires. Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau. Entreposer séparément les vêtements de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Surface cutanée exposée	: 960 cm ² (les deux mains)
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur

1.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

POLYAS 80 - PARTIE A

Version 10.0

Date de révision 03.06.2024

Date d'impression 04.06.2024

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Pression de vapeur	: < 0,00003 hPa à <= 45 °C
Forme physique du produit	: Liquide
Température du Processus	: <= 45 °C
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure). Une ventilation par aspiration au niveau local est nécessaire pour l'échantillonnage, le chargement / déchargement et toute autre opération comportant un risque d'exposition important. Ventilation par aspiration locale Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance. Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un vêtement de protection approprié. Couvrir aussi les poignets et les chevilles. Il est recommandé de jeter les gants après contamination. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.	
Il est recommandé d'utiliser un masque à adduction d'air ou, pour les brèves périodes de travail, une combinaison faite d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols. Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.	
Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle. Conserver à l'écart des denrées alimentaires. Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau. Entreposer séparément les vêtements de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Surface cutanée exposée	: 240 cm² (paume d'une main)
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur

1.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

1.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Fabrication de la substance (ERC1)

Voie du rejet	Vitesse du rejet	Méthode d'estimation des rejets	Remarques
Air	0 %	Estimation fondée sur l'ERC (Catégories de rejet dans	

POLYAS 80 - PARTIE A

Version 10.0

Date de révision 03.06.2024

Date d'impression 04.06.2024

		l'environnement)	
Eau	0 %	Estimation fondée sur l'ERC (Catégories de rejet dans l'environnement)	
Sol	0 %	Estimation fondée sur l'ERC (Catégories de rejet dans l'environnement)	

Compartiment	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
Eau douce	0 mg/l (EUSES v2.1)	< 0,01	
Sédiment d'eau douce	0 mg/kg de poids sec (EUSES v2.1)	< 0,01	
Eau de mer	0 mg/l (EUSES v2.1)	< 0,01	
Sédiment marin	0 mg/kg de poids sec (EUSES v2.1)	< 0,01	
Station d'épuration des eaux usées	0 mg/l (EUSES v2.1)	< 0,01	
Sol agricole	0 mg/kg de poids sec (EUSES v2.1)	< 0,01	
Humains via l'environnement	0 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	exposition orale

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour l'environnement est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

1.3.2. Exposition des travailleurs : Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique, Long-terme	0,243 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	
par inhalation, systémique, Court-terme	0,971 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	
dermale, systémique, Long-terme	0,003 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	
dermale, Local, Long-terme	0,0009917 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		
dermale, Local, Court-terme	0,004 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

1.3.3. Exposition des travailleurs : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique,	2,428 mg/m ³ (ECETOC	0,029	

POLYAS 80 - PARTIE A

Version 10.0

Date de révision 03.06.2024

Date d'impression 04.06.2024

Long-terme	TRA v3.0)		
par inhalation, systémique, Court-terme	9,713 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,014	
dermale, systémique, Long-terme	0,137 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	0,012	
dermale, Local, Long-terme	0,02 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		
dermale, Local, Court-terme	0,08 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

1.3.4. Exposition des travailleurs : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique, Long-terme	7,285 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,087	
par inhalation, systémique, Court-terme	29,14 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,043	
dermale, systémique, Long-terme	0,069 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	
dermale, Local, Long-terme	0,02 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		
dermale, Local, Court-terme	0,08 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

1.3.5. Exposition des travailleurs : Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4) / Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique, Long-terme	12,14 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,145	
par inhalation, systémique, Court-terme	48,56 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,072	
dermale, systémique, Long-terme	0,686 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	0,058	
dermale, Local, Long-terme	0,1 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		
dermale, Local, Court-terme	0,4 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

1.3.6. Exposition des travailleurs : Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique, Long-terme	12,14 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,145	
par inhalation, systémique, Court-terme	48,56 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,072	
dermale, systémique, Long-terme	1,371 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	0,115	
dermale, Local, Long-terme	0,2 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		
dermale, Local, Court-terme	0,8 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

1.3.7. Exposition des travailleurs : Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique, Long-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,029	
par inhalation, systémique, Court-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	
dermale, systémique, Long-terme	1,371 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	0,115	
dermale, Local, Long-terme	0,1 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		
dermale, Local, Court-terme	0,4 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

1.3.8. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique, Long-terme	6,071 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,072	
par inhalation, systémique, Court-terme	24,28 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,036	
dermale, systémique, Long-terme	1,371 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	0,115	
dermale, Local, Long-terme	0,1 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		
dermale, Local, Court-terme	0,4 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle ($RCR \leq 1$).

1.3.9. Exposition des travailleurs : Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique, Long-terme	12,14 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,145	
par inhalation, systémique, Court-terme	48,56 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,072	
dermale, systémique, Long-terme	0,034 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	
dermale, Local, Long-terme	0,01 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		
dermale, Local, Court-terme	0,04 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle ($RCR \leq 1$).

1.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

ES2: Formulation ou reconditionnement

2.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges
Titre succinct structuré	: Formulation ou reconditionnement

Environnement		
CS1	Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges	ERC2
Travailleur		
CS2	Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges	PROC1
CS3	Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges	PROC2
CS4	Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges	PROC3
CS5	Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges	PROC4, PROC9
CS6	Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges	PROC5
CS7	Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges	PROC8a
CS8	Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges	PROC8b
CS9	Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges	PROC14
CS10	Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges	PROC15

2.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

2.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Formulation dans un mélange (ERC2)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Masse molaire	: 582,77 g/mol
Pression de vapeur	: 0,000016 hPa à 20 °C
Hydrosolubilité	: 0,005 g/l à 20 °C
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: log Pow: 5,99 à: 20 °C (Valeur log Pow: calculée)
Biodégradation	: N'est pas biodégradable
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Fraction du tonnage UE utilisé au plan régional :	: 1
Quantité annuelle par site	: <= 999 tonnes/an
Quantité journalière par site	: 50 t/jour
Type d'exposition	: Utilisation/dégagement continu
Jours d'émissions	: > 20
Remarques	: jours/an
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	

POLYAS 80 - PARTIE A

Version 10.0

Date de révision 03.06.2024

Date d'impression 04.06.2024

Air En raison de la faible pression de vapeur, aucune quantité détectable d'effluents gazeux contenant la substance ne se forme.	
Eau Aucune eau usée n'est générée.	
Sol Toutes les surfaces concernées des sols de l'installation sont scellées ou des mesures sont prises pour empêcher que la substance n'entre en contact avec le sol..	
Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance.	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	
Type de SEEU	: Station municipale de traitement des eaux usées
Traitement des boues de SEEU	: Aucune application de boues d'épuration sur les sols
Effluent de SEEU	: 68.100 m3/d
Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)	
Traitement des déchets	: Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales. Préférable : Tout déchet solide ou liquide est incinéré dans une unité de combustion thermique, de manière à éliminer complètement la substance. Tout solvant organique utilisé pour le nettoyage est soit redistillé et le résidu de distillation est incinéré dans une unité de combustion thermique de manière à éliminer complètement la substance, ou il est incinéré directement.
Remarques	: On part du principe que le risque est faible lors de l'étape de gestion des déchets.
Autres conditions affectant l'exposition environnementale	
Débit des eaux de surface réceptrices	: 100.000.000 m3/d

2.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Pression de vapeur	: < 0,00003 hPa à <= 45 °C
Forme physique du produit	: Liquide
Température du Processus	: <= 45 °C
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé. Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure).	

Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance.
Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter un vêtement de protection approprié.
Couvrir aussi les poignets et les chevilles.
Il est recommandé de jeter les gants après contamination.
Utilisation industrielle
Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.
Cutané - efficacité minimale de 90 %

utilisation professionnelle
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.
Cutané - efficacité minimale de 80 %

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Il est recommandé d'utiliser un masque à adduction d'air ou, pour les brèves périodes de travail, une combinaison faite d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols.
Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.

Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle.
Conserver à l'écart des denrées alimentaires.
Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau.
Entreposer séparément les vêtements de travail.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Surface cutanée exposée : 240 cm² (paume d'une main)

Utilisations intérieure et extérieure : Intérieur

2.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Concentration de la Substance dans le : <= 100%
Mélange/l'Article

Pression de vapeur : < 0,00003 hPa à <= 45 °C

Forme physique du produit : Liquide

Température du Processus : <= 45 °C

Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)

Durée de l'activité : < 8 heures / jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Manipuler la substance dans un système majoritairement fermé.
Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure).

Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance.
Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un vêtement de protection approprié. Couvrir aussi les poignets et les chevilles. Il est recommandé de jeter les gants après contamination. Utilisation industrielle Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
utilisation professionnelle Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 80 %	
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.	
Il est recommandé d'utiliser un masque à adduction d'air ou, pour les brèves périodes de travail, une combinaison faite d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols. Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.	
Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle. Conserver à l'écart des denrées alimentaires. Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau. Entreposer séparément les vêtements de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Surface cutanée exposée	: 480 cm ² (paume les deux mains)
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur

2.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Pression de vapeur	: < 0,00003 hPa à <= 45 °C
Forme physique du produit	: Liquide
Température du Processus	: <= 45 °C
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Manipuler la substance dans un système majoritairement fermé. Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure).	
Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance. Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un vêtement de protection approprié.	

Couvrir aussi les poignets et les chevilles. Il est recommandé de jeter les gants après contamination. Utilisation industrielle Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
utilisation professionnelle Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 80 %	
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.	
Il est recommandé d'utiliser un masque à adduction d'air ou, pour les brèves périodes de travail, une combinaison faite d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols. Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.	
Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle. Conserver à l'écart des denrées alimentaires. Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau. Entreposer séparément les vêtements de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Surface cutanée exposée	: 240 cm ² (paume d'une main)
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur

2.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4) / Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Pression de vapeur	: < 0,00003 hPa à <= 45 °C
Forme physique du produit	: Liquide
Température du Processus	: <= 45 °C
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Manipuler dans le cadre d'un processus semi-fermé, avec une exposition occasionnelle sous contrôle. Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure).	
Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance. Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un vêtement de protection approprié. Couvrir aussi les poignets et les chevilles. Il est recommandé de jeter les gants après contamination. Utilisation industrielle Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation	

POLYAS 80 - PARTIE A

Version 10.0

Date de révision 03.06.2024

Date d'impression 04.06.2024

de base de l'employé. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
utilisation professionnelle Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 80 %	
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.	
Il est recommandé d'utiliser un masque à adduction d'air ou, pour les brèves périodes de travail, une combinaison faite d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols. Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.	
Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle. Conserver à l'écart des denrées alimentaires. Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau. Entreposer séparément les vêtements de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Surface cutanée exposée	: 480 cm² (paume les deux mains)
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur

2.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Pression de vapeur	: < 0,00003 hPa à <= 45 °C
Forme physique du produit	: Liquide
Température du Processus	: <= 45 °C
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure).	
Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance. Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un vêtement de protection approprié. Couvrir aussi les poignets et les chevilles. Il est recommandé de jeter les gants après contamination. Utilisation industrielle Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
utilisation professionnelle Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 80 %	

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.	
Il est recommandé d'utiliser un masque à adduction d'air ou, pour les brèves périodes de travail, une combinaison faite d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols. Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.	
Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle. Conserver à l'écart des denrées alimentaires. Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau. Entreposer séparément les vêtements de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Surface cutanée exposée	: 480 cm ² (paume les deux mains)
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur

2.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Pression de vapeur	: < 0,00003 hPa à <= 45 °C
Forme physique du produit	: Liquide
Température du Processus	: <= 45 °C
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure).	
Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance. Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un vêtement de protection approprié. Couvrir aussi les poignets et les chevilles. Il est recommandé de jeter les gants après contamination. Utilisation industrielle Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
utilisation professionnelle Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 80 %	
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.	
Il est recommandé d'utiliser un masque à adduction d'air ou, pour les brèves périodes de travail, une combinaison faite d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols. Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.	

Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle.
Conserver à l'écart des denrées alimentaires.
Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau.
Entreposer séparément les vêtements de travail.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Surface cutanée exposée : 960 cm² (les deux mains)

Utilisations intérieure et extérieure : Intérieur

2.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100%

Pression de vapeur : < 0,00003 hPa à <= 45 °C

Forme physique du produit : Liquide

Température du Processus : <= 45 °C

Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)

Durée de l'activité : < 8 heures / jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Manipuler dans le cadre d'un processus semi-fermé, avec une exposition occasionnelle sous contrôle.
Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure).

Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance.
Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter un vêtement de protection approprié.
Couvrir aussi les poignets et les chevilles.
Il est recommandé de jeter les gants après contamination.
Utilisation industrielle

Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.

Cutané - efficacité minimale de 90 %

utilisation professionnelle

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

Cutané - efficacité minimale de 80 %

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Il est recommandé d'utiliser un masque à adduction d'air ou, pour les brèves périodes de travail, une combinaison faite d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols.

Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.

Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle.

Conserver à l'écart des denrées alimentaires.

Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Surface cutanée exposée	: 960 cm ² (les deux mains)
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur

2.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation (PROC14)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Pression de vapeur	: < 0,00003 hPa à <= 45 °C
Forme physique du produit	: Liquide
Température du Processus	: <= 45 °C
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance. Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure). Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit. Utilisation industrielle Système de gestion de la sécurité et de la santé au travail : avancé. utilisation professionnelle Système de gestion de la sécurité et de la santé au travail : de base.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un vêtement de protection approprié. Couvrir aussi les poignets et les chevilles. Il est recommandé de jeter les gants après contamination. Utilisation industrielle Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
utilisation professionnelle Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 80 %	
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.	
Il est recommandé d'utiliser un masque à adduction d'air ou, pour les brèves périodes de travail, une combinaison faite d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols. Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.	
Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle. Conserver à l'écart des denrées alimentaires. Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau. Entreposer séparément les vêtements de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.	

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Surface cutanée exposée	: 480 cm ² (paume les deux mains)
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur

2.2.10. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Pression de vapeur	: < 0,00003 hPa à <= 45 °C
Forme physique du produit	: Liquide
Température du Processus	: <= 45 °C
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure). Utilisation industrielle Ventilation par aspiration locale Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance. Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un vêtement de protection approprié. Couvrir aussi les poignets et les chevilles. Il est recommandé de jeter les gants après contamination. Utilisation industrielle Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
utilisation professionnelle Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 80 %	
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.	
Il est recommandé d'utiliser un masque à adduction d'air ou, pour les brèves périodes de travail, une combinaison faite d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols. Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.	
Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle. Conserver à l'écart des denrées alimentaires. Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau. Entreposer séparément les vêtements de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Surface cutanée exposée	: 240 cm ² (paume d'une main)

POLYAS 80 - PARTIE A

Version 10.0

Date de révision 03.06.2024

Date d'impression 04.06.2024

Utilisations intérieure et extérieure : Intérieur

2.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

2.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Formulation dans un mélange (ERC2)

Voie du rejet	Vitesse du rejet	Méthode d'estimation des rejets	Remarques
Air	0 %	Estimation fondée sur l'ERC (Catégories de rejet dans l'environnement)	
Eau	0 %	Estimation fondée sur l'ERC (Catégories de rejet dans l'environnement)	
Sol	0 %	Estimation fondée sur l'ERC (Catégories de rejet dans l'environnement)	

Compartiment	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
Eau douce	0 mg/l (EUSES v2.1)	< 0,01	
Sédiment d'eau douce	0 mg/kg de poids sec (EUSES v2.1)	< 0,01	
Eau de mer	0 mg/l (EUSES v2.1)	< 0,01	
Sédiment marin	0 mg/kg de poids sec (EUSES v2.1)	< 0,01	
Station d'épuration des eaux usées	0 mg/l (EUSES v2.1)	< 0,01	
Sol agricole	0 mg/kg de poids sec (EUSES v2.1)	< 0,01	
Humains via l'environnement	0 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	exposition orale

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour l'environnement est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

2.3.2. Exposition des travailleurs : Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique, Long-terme	0,243 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	Utilisation industrielle, utilisation professionnelle
par inhalation, systémique, Court-terme	0,243 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	Utilisation industrielle, utilisation professionnelle
dermale, systémique, Long-terme	0,003 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	Utilisation industrielle
dermale, systémique, Long-terme	0,007 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	utilisation professionnelle
dermale, Local, Long-terme	0,0009917 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		Utilisation industrielle

POLYAS 80 - PARTIE A

Version 10.0

Date de révision 03.06.2024

Date d'impression 04.06.2024

dermale, Local, Long-terme	0,002 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		utilisation professionnelle
dermale, Local, Court-terme	0,004 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		Utilisation industrielle
dermale, Local, Court-terme	0,008 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		utilisation professionnelle

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

2.3.3. Exposition des travailleurs : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique, Long-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,029	Utilisation industrielle, utilisation professionnelle
par inhalation, systémique, Court-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	Utilisation industrielle, utilisation professionnelle
dermale, systémique, Long-terme	0,137 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	0,012	Utilisation industrielle
dermale, systémique, Long-terme	0,274 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	0,023	utilisation professionnelle
dermale, Local, Long-terme	0,02 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		Utilisation industrielle
dermale, Local, Long-terme	0,04 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		utilisation professionnelle
dermale, Local, Court-terme	0,08 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		Utilisation industrielle
dermale, Local, Court-terme	0,16 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		utilisation professionnelle

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

2.3.4. Exposition des travailleurs : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique, Long-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,029	Utilisation industrielle, utilisation professionnelle
par inhalation, systémique, Court-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	Utilisation industrielle, utilisation professionnelle
dermale, systémique, Long-terme	0,069 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	Utilisation industrielle
dermale, systémique, Long-terme	0,138 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	0,012	utilisation professionnelle
dermale, Local, Long-terme	0,02 mg/cm ² (Évaluation		Utilisation industrielle

POLYAS 80 - PARTIE A

Version 10.0

Date de révision 03.06.2024

Date d'impression 04.06.2024

	qualitative)		
dermale, Local, Long-terme	0,04 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		utilisation professionnelle
dermale, Local, Court-terme	0,08 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		Utilisation industrielle
dermale, Local, Court-terme	0,16 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		utilisation professionnelle

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

2.3.5. Exposition des travailleurs : Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4) / Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique, Long-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,029	Utilisation industrielle, utilisation professionnelle
par inhalation, systémique, Court-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	Utilisation industrielle, utilisation professionnelle
dermale, systémique, Long-terme	0,686 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	0,058	Utilisation industrielle
dermale, systémique, Long-terme	1,372 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	0,115	utilisation professionnelle
dermale, Local, Long-terme	0,1 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		Utilisation industrielle
dermale, Local, Long-terme	0,2 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		utilisation professionnelle
dermale, Local, Court-terme	0,4 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		Utilisation industrielle
dermale, Local, Court-terme	0,8 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		utilisation professionnelle

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

2.3.6. Exposition des travailleurs : Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique, Long-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,029	Utilisation industrielle, utilisation professionnelle
par inhalation, systémique, Court-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	Utilisation industrielle, utilisation professionnelle
dermale, systémique, Long-terme	1,371 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	0,115	Utilisation industrielle
dermale, systémique, Long-terme	2,742 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	0,23	utilisation professionnelle
dermale, Local, Long-terme	0,2 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		Utilisation industrielle

POLYAS 80 - PARTIE A

Version 10.0

Date de révision 03.06.2024

Date d'impression 04.06.2024

dermale, Local, Long-terme	0,4 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		utilisation professionnelle
dermale, Local, Court-terme	0,8 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		Utilisation industrielle
dermale, Local, Court-terme	1,6 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		utilisation professionnelle

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

2.3.7. Exposition des travailleurs : Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique, Long-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,029	Utilisation industrielle, utilisation professionnelle
par inhalation, systémique, Court-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	Utilisation industrielle, utilisation professionnelle
dermale, systémique, Long-terme	1,371 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	0,115	Utilisation industrielle
dermale, systémique, Long-terme	2,742 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	0,23	utilisation professionnelle
dermale, Local, Long-terme	0,1 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		Utilisation industrielle
dermale, Local, Long-terme	0,2 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		utilisation professionnelle
dermale, Local, Court-terme	0,4 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		Utilisation industrielle
dermale, Local, Court-terme	0,8 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		utilisation professionnelle

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

2.3.8. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique, Long-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,029	Utilisation industrielle, utilisation professionnelle
par inhalation, systémique, Court-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	Utilisation industrielle, utilisation professionnelle
dermale, systémique, Long-terme	1,371 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	0,115	Utilisation industrielle
dermale, systémique, Long-terme	2,742 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	0,23	utilisation professionnelle
dermale, Local, Long-terme	0,1 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		Utilisation industrielle
dermale, Local, Long-terme	0,2 mg/cm ² (Évaluation		utilisation professionnelle

POLYAS 80 - PARTIE A

Version 10.0

Date de révision 03.06.2024

Date d'impression 04.06.2024

	qualitative)		
dermale, Local, Court-terme	0,4 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		Utilisation industrielle
dermale, Local, Court-terme	0,8 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		utilisation professionnelle

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

2.3.9. Exposition des travailleurs : Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation (PROC14)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique, Long-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,029	Utilisation industrielle, utilisation professionnelle
par inhalation, systémique, Court-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	Utilisation industrielle, utilisation professionnelle
dermale, systémique, Long-terme	0,343 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	0,029	Utilisation industrielle
dermale, systémique, Long-terme	0,686 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	0,058	utilisation professionnelle
dermale, Local, Long-terme	0,05 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		Utilisation industrielle
dermale, Local, Long-terme	0,1 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		utilisation professionnelle
dermale, Local, Court-terme	0,2 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		Utilisation industrielle
dermale, Local, Court-terme	0,4 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		utilisation professionnelle

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

2.3.10. Exposition des travailleurs : Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique, Long-terme	0,243 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	Utilisation industrielle
par inhalation, systémique, Court-terme	0,243 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	Utilisation industrielle
par inhalation, systémique, Long-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,029	utilisation professionnelle
par inhalation, systémique, Court-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	utilisation professionnelle
dermale, systémique, Long-terme	0,034 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	Utilisation industrielle
dermale, systémique, Long-terme	0,068 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	utilisation professionnelle
dermale, Local, Long-terme	0,01 mg/cm ² (Évaluation		Utilisation industrielle

	qualitative)		
dermale, Local, Long-terme	0,02 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		utilisation professionnelle
dermale, Local, Court-terme	0,04 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		Utilisation industrielle
dermale, Local, Court-terme	0,08 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		utilisation professionnelle

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle ($RCR \leq 1$).

2.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

ES3: Utilisation sur sites industriels; Secteurs divers (SU17, SU19).

3.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Utilisation finale, Industriel
Titre succinct structuré	: Utilisation sur sites industriels; Secteurs divers (SU17, SU19).

Environnement		
CS1	Utilisation finale, Industriel	ERC5
Travailleur		
CS2	Utilisation finale, Industriel	PROC1
CS3	Utilisation finale, Industriel	PROC2
CS4	Utilisation finale, Industriel	PROC3
CS5	Utilisation finale, Industriel	PROC4, PROC9
CS6	Utilisation finale, Industriel	PROC5, PROC13
CS7	Utilisation finale, Industriel	PROC7
CS8	Utilisation finale, Industriel	PROC8a
CS9	Utilisation finale, Industriel	PROC8b
CS10	Utilisation finale, Industriel	PROC10
CS11	Utilisation finale, Industriel	PROC15

3.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

3.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation sur site industriel menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (ERC5)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Masse molaire	: 582,77 g/mol
Pression de vapeur	: 0,000016 hPa à 20 °C
Hydrosolubilité	: 0,005 g/l à 20 °C
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: log Pow: 5,99 à: 20 °C (Valeur log Pow: calculée)
Biodégradation	: N'est pas biodégradable
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Fraction du tonnage UE utilisé au plan régional :	: 1
Quantité annuelle par site	: <= 999 tonnes/an
Quantité journalière par site	: <= 50 t/jour
Type d'exposition	: Utilisation/dégagement continu
Jours d'émissions	: > 20
Remarques	: jours/an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Air Tout l'air vicié doit être incinéré dans des unités de combustion thermiques où la substance est entièrement éliminée ou il doit être nettoyé par le biais de filtres anti-poussières.	
Eau La quantité d'eaux usées est négligeable.	
Sol Toutes les surfaces concernées des sols de l'installation sont scellées ou des mesures sont prises pour empêcher que la substance n'entre en contact avec le sol..	
Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance.	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	
Type de SEEU	: Station municipale de traitement des eaux usées
Traitement des boues de SEEU	: Aucune application de boues d'épuration sur les sols
Effluent de SEEU	: 68.100 m3/d
Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)	
Traitement des déchets	: Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales. Préférable : Tout déchet solide ou liquide est incinéré dans une unité de combustion thermique, de manière à éliminer complètement la substance. Tout solvant organique utilisé pour le nettoyage est soit redistillé et le résidu de distillation est incinéré dans une unité de combustion thermique de manière à éliminer complètement la substance, ou il est incinéré directement.
Remarques	: On part du principe que le risque est faible lors de l'étape de gestion des déchets.
Autres conditions affectant l'exposition environnementale	
Débit des eaux de surface réceptrices	: 100.000.000 m3/d

3.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Pression de vapeur	: < 0,00003 hPa à <= 45 °C
Forme physique du produit	: Liquide
Température du Processus	: <= 45 °C
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé. Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure). Une ventilation par aspiration au niveau local est nécessaire pour l'échantillonnage, le chargement / déchargement et toute autre opération comportant un risque d'exposition important.	
Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance. Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un vêtement de protection approprié. Couvrir aussi les poignets et les chevilles. Il est recommandé de jeter les gants après contamination. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.	
Il est recommandé d'utiliser un masque à adduction d'air ou, pour les brèves périodes de travail, une combinaison faite d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols. Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.	
Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle. Conserver à l'écart des denrées alimentaires. Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau. Entreposer séparément les vêtements de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Surface cutanée exposée	: 240 cm ² (paume d'une main)
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur

3.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Pression de vapeur	: < 0,00003 hPa à <= 45 °C
Forme physique du produit	: Liquide
Température du Processus	: <= 45 °C
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Manipuler la substance dans un système majoritairement fermé. Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure). Une ventilation par aspiration au niveau local est nécessaire pour l'échantillonnage, le chargement / déchargement et toute autre opération comportant un risque d'exposition important.	
Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance.	

Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un vêtement de protection approprié. Couvrir aussi les poignets et les chevilles. Il est recommandé de jeter les gants après contamination. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.	
Il est recommandé d'utiliser un masque à adduction d'air ou, pour les brèves périodes de travail, une combinaison faite d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols. Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.	
Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle. Conserver à l'écart des denrées alimentaires. Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau. Entreposer séparément les vêtements de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Surface cutanée exposée	: 480 cm ² (paume les deux mains)
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur

3.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Pression de vapeur	: < 0,00003 hPa à <= 45 °C
Forme physique du produit	: Liquide
Température du Processus	: <= 45 °C
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Manipuler la substance dans un système majoritairement fermé. Fournir un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure). Une ventilation par aspiration au niveau local est nécessaire pour l'échantillonnage, le chargement / déchargement et toute autre opération comportant un risque d'exposition important.	
Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance. Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un vêtement de protection approprié. Couvrir aussi les poignets et les chevilles.	

Il est recommandé de jeter les gants après contamination. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.	
Il est recommandé d'utiliser un masque à adduction d'air ou, pour les brèves périodes de travail, une combinaison faite d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols. Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.	
Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle. Conserver à l'écart des denrées alimentaires. Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau. Entreposer séparément les vêtements de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Surface cutanée exposée	: 240 cm ² (paume d'une main)
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur

3.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4) / Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Pression de vapeur	: < 0,00003 hPa à <= 45 °C
Forme physique du produit	: Liquide
Température du Processus	: <= 45 °C
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Manipuler dans le cadre d'un processus semi-fermé, avec une exposition occasionnelle sous contrôle. Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure). Une ventilation par aspiration au niveau local est nécessaire pour l'échantillonnage, le chargement / déchargement et toute autre opération comportant un risque d'exposition important.	
Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance. Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un vêtement de protection approprié. Couvrir aussi les poignets et les chevilles. Il est recommandé de jeter les gants après contamination. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.	
Il est recommandé d'utiliser un masque à adduction d'air ou, pour les brèves périodes de travail, une combinaison faite	

d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols.
Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.

Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle.

Conserver à l'écart des denrées alimentaires.

Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Surface cutanée exposée : 480 cm² (paume les deux mains)

Utilisations intérieure et extérieure : Intérieur

3.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5) / Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Concentration de la Substance dans le : <= 100%

Mélange/l'Article

Pression de vapeur : < 0,00003 hPa à <= 45 °C

Forme physique du produit : Liquide

Température du Processus : <= 45 °C

Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)

Durée de l'activité : < 8 heures / jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure).

Une ventilation par aspiration au niveau local est nécessaire pour l'échantillonnage, le chargement / déchargement et toute autre opération comportant un risque d'exposition important.

Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance.

Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter un vêtement de protection approprié.

Couvrir aussi les poignets et les chevilles.

Il est recommandé de jeter les gants après contamination.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.

Cutané - efficacité minimale de 90 %

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Il est recommandé d'utiliser un masque à adduction d'air ou, pour les brèves périodes de travail, une combinaison faite d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols.

Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.

Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle.

Conserver à l'écart des denrées alimentaires.

Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Surface cutanée exposée : 480 cm² (paume les deux mains)

Utilisations intérieure et extérieure : Intérieur

3.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 70%

Pression de vapeur : < 0,00003 hPa à <= 45 °C

Forme physique du produit : Liquide

Température du Processus : <= 45 °C

Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)

Durée de l'activité : < 8 heures / jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure).

Ventilation naturelle

Les cabines de peinture sont utilisées pour les opérations de pulvérisation (soit à l'aide de rideaux d'air ou de nappes filtrantes pour récupérer les brumes de pulvérisation).

Une ventilation par aspiration au niveau local est nécessaire pour l'échantillonnage, le chargement / déchargement et toute autre opération comportant un risque d'exposition important.

Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance.

Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Il est nécessaire de porter une combinaison de protection adaptée avec une capuche (Type 4, EN 14605) lors de la pulvérisation.

Couvrir impérativement toutes les parties du corps (les poignets, les chevilles, la gorge et le cou aussi).

Il est recommandé de jeter les gants après contamination.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.

Cutané - efficacité minimale de 90 %

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.

Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle.

Conserver à l'écart des denrées alimentaires.

Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Surface cutanée exposée : 480 cm² (paume les deux mains)

Utilisations intérieure et extérieure : Intérieur

3.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Pression de vapeur	: < 0,00003 hPa à <= 45 °C
Forme physique du produit	: Liquide
Température du Processus	: <= 45 °C
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure). Une ventilation par aspiration au niveau local est nécessaire pour l'échantillonnage, le chargement / déchargement et toute autre opération comportant un risque d'exposition important.	
Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance. Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un vêtement de protection approprié. Couvrir aussi les poignets et les chevilles. Il est recommandé de jeter les gants après contamination. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.	
Il est recommandé d'utiliser un masque à adduction d'air ou, pour les brèves périodes de travail, une combinaison faite d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols. Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.	
Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle. Conserver à l'écart des denrées alimentaires. Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau. Entreposer séparément les vêtements de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Surface cutanée exposée	: 960 cm² (les deux mains)
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur

3.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%

POLYAS 80 - PARTIE A

Version 10.0

Date de révision 03.06.2024

Date d'impression 04.06.2024

Pression de vapeur	: < 0,00003 hPa à <= 45 °C
Forme physique du produit	: Liquide
Température du Processus	: <= 45 °C
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Manipuler dans le cadre d'un processus semi-fermé, avec une exposition occasionnelle sous contrôle. Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure). Une ventilation par aspiration au niveau local est nécessaire pour l'échantillonnage, le chargement / déchargement et toute autre opération comportant un risque d'exposition important. Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance. Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un vêtement de protection approprié. Couvrir aussi les poignets et les chevilles. Il est recommandé de jeter les gants après contamination. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.	
Il est recommandé d'utiliser un masque à adduction d'air ou, pour les brèves périodes de travail, une combinaison faite d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols. Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.	
Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle. Conserver à l'écart des denrées alimentaires. Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau. Entreposer séparément les vêtements de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Surface cutanée exposée	: 960 cm ² (les deux mains)
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur

3.2.10. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 70%
Pression de vapeur	: < 0,00003 hPa à <= 45 °C
Forme physique du produit	: Liquide
Température du Processus	: <= 45 °C
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ventilation naturelle Une ventilation par aspiration au niveau local est nécessaire pour l'échantillonnage, le chargement / déchargement et toute autre opération comportant un risque d'exposition important.	
Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance. Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un vêtement de protection approprié. Couvrir aussi les poignets et les chevilles. Il est recommandé de jeter les gants après contamination. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.	
Il est recommandé d'utiliser un masque à adduction d'air ou, pour les brèves périodes de travail, une combinaison faite d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols. Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.	
Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle. Conserver à l'écart des denrées alimentaires. Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau. Entreposer séparément les vêtements de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Surface cutanée exposée	: 960 cm ² (les deux mains)
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur
Dimension du local	: 100 m ³

3.2.11. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Pression de vapeur	: < 0,00003 hPa à <= 45 °C
Forme physique du produit	: Liquide
Température du Processus	: <= 45 °C
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure). Une ventilation par aspiration au niveau local est nécessaire pour l'échantillonnage, le chargement / déchargement et toute autre opération comportant un risque d'exposition important.	
Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance.	

POLYAS 80 - PARTIE A

Version 10.0

Date de révision 03.06.2024

Date d'impression 04.06.2024

Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un vêtement de protection approprié. Couvrir aussi les poignets et les chevilles. Il est recommandé de jeter les gants après contamination. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.	
Il est recommandé d'utiliser un masque à adduction d'air ou, pour les brèves périodes de travail, une combinaison faite d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols. Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.	
Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle. Conserver à l'écart des denrées alimentaires. Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau. Entreposer séparément les vêtements de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Surface cutanée exposée	: 240 cm ² (paume d'une main)
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur

3.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

3.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation sur site industriel menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (ERC5)

Voie du rejet	Vitesse du rejet	Méthode d'estimation des rejets	Remarques
Air	0 %	Estimation fondée sur l'ERC (Catégories de rejet dans l'environnement)	
Eau	0 %	Estimation fondée sur l'ERC (Catégories de rejet dans l'environnement)	
Sol	0 %	Estimation fondée sur l'ERC (Catégories de rejet dans l'environnement)	

Compartiment	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
Eau douce	0 mg/l (EUSES v2.1)	< 0,01	
Sédiment d'eau douce	0 mg/kg de poids sec (EUSES v2.1)	< 0,01	
Eau de mer	0 mg/l (EUSES v2.1)	< 0,01	
Sédiment marin	0 mg/kg de poids sec (EUSES v2.1)	< 0,01	
Station d'épuration des eaux usées	0 mg/l (EUSES v2.1)	< 0,01	
Sol agricole	0 mg/kg de poids sec (EUSES v2.1)	< 0,01	

POLYAS 80 - PARTIE A

Version 10.0

Date de révision 03.06.2024

Date d'impression 04.06.2024

Humains via l'environnement	0 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	exposition orale
-----------------------------	--	--------	------------------

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour l'environnement est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

3.3.2. Exposition des travailleurs : Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique, Long-terme	0,243 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	
par inhalation, systémique, Court-terme	0,243 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	
dermale, systémique, Long-terme	0,003 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	
dermale, Local, Long-terme	0,0009917 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		
dermale, Local, Court-terme	0,004 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

3.3.3. Exposition des travailleurs : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique, Long-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,029	
par inhalation, systémique, Court-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	
dermale, systémique, Long-terme	0,137 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	0,012	
dermale, Local, Long-terme	0,02 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		
dermale, Local, Court-terme	0,08 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

3.3.4. Exposition des travailleurs : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique, Long-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,029	

POLYAS 80 - PARTIE A

Version 10.0

Date de révision 03.06.2024

Date d'impression 04.06.2024

par inhalation, systémique, Court-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	
dermale, systémique, Long-terme	0,069 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	
dermale, Local, Long-terme	0,02 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		
dermale, Local, Court-terme	0,08 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

3.3.5. Exposition des travailleurs : Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4) / Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique, Long-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,029	
par inhalation, systémique, Court-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	
dermale, systémique, Long-terme	0,686 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	0,058	
dermale, Local, Long-terme	0,1 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		
dermale, Local, Court-terme	0,4 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

3.3.6. Exposition des travailleurs : Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5) / Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique, Long-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,029	
par inhalation, systémique, Court-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	
dermale, systémique, Long-terme	1,371 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	0,115	
dermale, Local, Long-terme	0,2 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		
dermale, Local, Court-terme	0,8 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

3.3.7. Exposition des travailleurs : Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique, Long-terme	3,9 mg/m ³ (ART v1.5)	0,046	
par inhalation, systémique, Court-terme	3,9 mg/m ³ (ART v1.5)	< 0,01	
dermale, systémique, Long-terme	0,96 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	0,081	
dermale, Local, Long-terme	0,045 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		
dermale, Local, Court-terme	0,18 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

3.3.8. Exposition des travailleurs : Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique, Long-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,029	
par inhalation, systémique, Court-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	
dermale, systémique, Long-terme	1,371 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	0,115	
dermale, Local, Long-terme	0,1 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		
dermale, Local, Court-terme	0,4 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

3.3.9. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique, Long-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,029	
par inhalation, systémique, Court-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	
dermale, systémique, Long-terme	1,371 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	0,115	
dermale, Local, Long-terme	0,1 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		
dermale, Local, Court-terme	0,4 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle ($RCR \leq 1$).

3.3.10. Exposition des travailleurs : Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique, Long-terme	1,40 mg/m ³ (ART v1.5)	0,017	
par inhalation, systémique, Court-terme	1,40 mg/m ³ (ART v1.5)	< 0,01	
dermale, systémique, Long-terme	1,92 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	0,161	
dermale, Local, Long-terme	0,14 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		
dermale, Local, Court-terme	0,56 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle ($RCR \leq 1$).

3.3.11. Exposition des travailleurs : Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique, Long-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,029	
par inhalation, systémique, Court-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	
dermale, systémique, Long-terme	0,034 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	
dermale, Local, Long-terme	0,01 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		
dermale, Local, Court-terme	0,04 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle ($RCR \leq 1$).

3.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Veuillez nous contacter si vous avez besoin de plus amples informations.

ES4: Large utilisation dispersive par des travailleurs professionnels; Secteurs divers (SU17, SU19).

4.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Utilisation finale, Professionnel
Titre succinct structuré	: Large utilisation dispersive par des travailleurs professionnels; Secteurs divers (SU17, SU19).

Environnement		
CS1	Utilisation finale, Professionnel	ERC8c, ERC8f
Travailleur		
CS2	Utilisation finale, Professionnel	PROC2
CS3	Utilisation finale, Professionnel	PROC3
CS4	Utilisation finale, Professionnel	PROC4
CS5	Utilisation finale, Professionnel	PROC5, PROC13
CS6	Utilisation finale, Professionnel	PROC8a
CS7	Utilisation finale, Professionnel	PROC8b
CS8	Utilisation finale, Professionnel	PROC9
CS9	Utilisation finale, Professionnel	PROC10
CS10	Utilisation finale, Professionnel	PROC11
CS11	Utilisation finale, Professionnel	PROC15

4.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

4.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en intérieur) (ERC8c) / Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en extérieur) (ERC8f)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Masse molaire	: 582,77 g/mol
Pression de vapeur	: 0,000016 hPa à 20 °C
Hydrosolubilité	: 0,005 g/l à 20 °C
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: log Pow: 5,99 à: 20 °C (Valeur log Pow: calculée)
Biodégradation	: N'est pas biodégradable
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Fraction du tonnage UE utilisé au plan régional :	: 0,1
Quantité journalière pour des utilisations à large dispersion	: <= 16,67 t/jour
Type d'exposition	: Utilisation/dégagement continu
Jours d'émissions	: 300

Remarques	: jours/an
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Air	En raison de la faible pression de vapeur, aucune quantité détectable d'effluents gazeux contenant la substance ne se forme.
Eau	Aucune eau usée n'est générée.
Sol	Toutes les surfaces concernées des sols de l'installation sont scellées ou des mesures sont prises pour empêcher que la substance n'entre en contact avec le sol..
Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance.	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	
Type de SEEU	: Station municipale de traitement des eaux usées
Traitement des boues de SEEU	: Aucune application de boues d'épuration sur les sols
Effluent de SEEU	: 2.000 m3/d
Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)	
Traitement des déchets	: Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales. Préférable : Tout déchet solide ou liquide est incinéré dans une unité de combustion thermique, de manière à éliminer complètement la substance. Tout solvant organique utilisé pour le nettoyage est soit redistillé et le résidu de distillation est incinéré dans une unité de combustion thermique de manière à éliminer complètement la substance, ou il est incinéré directement.
Remarques	: On part du principe que le risque est faible lors de l'étape de gestion des déchets.
Autres conditions affectant l'exposition environnementale	
Débit des eaux de surface réceptrices	: 18.000 m3/d

4.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Pression de vapeur	: < 0,00003 hPa à <= 45 °C
Forme physique du produit	: Liquide
Température du Processus	: <= 45 °C
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Manipuler la substance dans un système majoritairement fermé. Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure).	
Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance. Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un vêtement de protection approprié. Couvrir aussi les poignets et les chevilles. Il est recommandé de jeter les gants après contamination. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 80 %	
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.	
Il est recommandé d'utiliser un masque à adduction d'air ou, pour les brèves périodes de travail, une combinaison faite d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols. Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.	
Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle. Conserver à l'écart des denrées alimentaires. Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau. Entreposer séparément les vêtements de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Surface cutanée exposée	: 480 cm ² (paume les deux mains)
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur

4.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Pression de vapeur	: < 0,00003 hPa à <= 45 °C
Forme physique du produit	: Liquide
Température du Processus	: <= 45 °C
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Manipuler la substance dans un système majoritairement fermé. Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure).	
Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance. Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.	

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un vêtement de protection approprié. Couvrir aussi les poignets et les chevilles. Il est recommandé de jeter les gants après contamination. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 80 %	
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.	
Il est recommandé d'utiliser un masque à adduction d'air ou, pour les brèves périodes de travail, une combinaison faite d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols. Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.	
Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle. Conserver à l'écart des denrées alimentaires. Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau. Entreposer séparément les vêtements de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Surface cutanée exposée	: 240 cm ² (paume d'une main)
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur

4.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Pression de vapeur	: < 0,00003 hPa à <= 45 °C
Forme physique du produit	: Liquide
Température du Processus	: <= 45 °C
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Manipuler dans le cadre d'un processus semi-fermé, avec une exposition occasionnelle sous contrôle. Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure).	
Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance. Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un vêtement de protection approprié. Couvrir aussi les poignets et les chevilles. Il est recommandé de jeter les gants après contamination. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 80 %	
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.	
Il est recommandé d'utiliser un masque à adduction d'air ou, pour les brèves périodes de travail, une combinaison faite	

d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols.
Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.

Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle.

Conserver à l'écart des denrées alimentaires.

Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Surface cutanée exposée : 480 cm² (paume les deux mains)

Utilisations intérieure et extérieure : Utilisation à l'intérieur

4.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5) / Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Concentration de la Substance dans le : <= 100%

Mélange/l'Article

Pression de vapeur : < 0,00003 hPa à <= 45 °C

Forme physique du produit : Liquide

Température du Processus : <= 45 °C

Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)

Durée de l'activité : < 8 heures / jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Utilisation à l'intérieur

Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure).

Utilisation en intérieur/en extérieur

Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance.

Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter un vêtement de protection approprié.

Couvrir aussi les poignets et les chevilles.

Il est recommandé de jeter les gants après contamination.

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

Cutané - efficacité minimale de 80 %

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Il est recommandé d'utiliser un masque à adduction d'air ou, pour les brèves périodes de travail, une combinaison faite d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols.

Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.

Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle.

Conserver à l'écart des denrées alimentaires.

Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Surface cutanée exposée	: 480 cm ² (paume les deux mains)
Utilisations intérieure et extérieure	: Couvre les utilisations intérieure et extérieure.

4.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Pression de vapeur	: < 0,00003 hPa à <= 45 °C
Forme physique du produit	: Liquide
Température du Processus	: <= 45 °C
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Utilisation à l'intérieur Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure).	
Utilisation en intérieur/en extérieur Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance. Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un vêtement de protection approprié. Couvrir aussi les poignets et les chevilles. Il est recommandé de jeter les gants après contamination. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 80 %	
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.	
Il est recommandé d'utiliser un masque à adduction d'air ou, pour les brèves périodes de travail, une combinaison faite d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols. Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.	
Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle. Conserver à l'écart des denrées alimentaires. Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau. Entreposer séparément les vêtements de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Surface cutanée exposée	: 960 cm ² (les deux mains)
Utilisations intérieure et extérieure	: Couvre les utilisations intérieure et extérieure.

4.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)

POLYAS 80 - PARTIE A

Version 10.0

Date de révision 03.06.2024

Date d'impression 04.06.2024

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Pression de vapeur	: < 0,00003 hPa à <= 45 °C
Forme physique du produit	: Liquide
Température du Processus	: <= 45 °C
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Utilisation à l'intérieur Manipuler dans le cadre d'un processus semi-fermé, avec une exposition occasionnelle sous contrôle. Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure).	
Utilisation à l'extérieur Manipuler dans le cadre d'un processus semi-fermé, avec une exposition occasionnelle sous contrôle.	
Utilisation en intérieur/en extérieur Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance. Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un vêtement de protection approprié. Couvrir aussi les poignets et les chevilles. Il est recommandé de jeter les gants après contamination. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 80 %	
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.	
Il est recommandé d'utiliser un masque à adduction d'air ou, pour les brèves périodes de travail, une combinaison faite d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols. Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.	
Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle. Conserver à l'écart des denrées alimentaires. Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau. Entreposer séparément les vêtements de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Surface cutanée exposée	: 960 cm ² (les deux mains)
Utilisations intérieure et extérieure	: Couvre les utilisations intérieure et extérieure.

4.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Pression de vapeur	: < 0,00003 hPa à <= 45 °C

POLYAS 80 - PARTIE A

Version 10.0

Date de révision 03.06.2024

Date d'impression 04.06.2024

Forme physique du produit	: Liquide
Température du Processus	: <= 45 °C
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Utilisation à l'intérieur Manipuler dans le cadre d'un processus semi-fermé, avec une exposition occasionnelle sous contrôle. Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure).	
Utilisation à l'extérieur Manipuler dans le cadre d'un processus semi-fermé, avec une exposition occasionnelle sous contrôle.	
Utilisation en intérieur/en extérieur Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance. Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un vêtement de protection approprié. Couvrir aussi les poignets et les chevilles. Il est recommandé de jeter les gants après contamination. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 80 %	
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.	
Il est recommandé d'utiliser un masque à adduction d'air ou, pour les brèves périodes de travail, une combinaison faite d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols. Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.	
Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle. Conserver à l'écart des denrées alimentaires. Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau. Entreposer séparément les vêtements de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Surface cutanée exposée	: 480 cm ² (paume les deux mains)
Utilisations intérieure et extérieure	: Couvre les utilisations intérieure et extérieure.

4.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 70%
Pression de vapeur	: < 0,00003 hPa à <= 45 °C
Forme physique du produit	: Liquide
Température du Processus	: <= 45 °C
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Utilisation à l'intérieur Ventilation naturelle	
Utilisation en intérieur/en extérieur Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance. Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un vêtement de protection approprié. Couvrir aussi les poignets et les chevilles. Il est recommandé de jeter les gants après contamination. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 80 %	
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.	
Il est recommandé d'utiliser un masque à adduction d'air ou, pour les brèves périodes de travail, une combinaison faite d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols. Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.	
Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle. Conserver à l'écart des denrées alimentaires. Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau. Entreposer séparément les vêtements de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Surface cutanée exposée	: 960 cm ² (les deux mains)
Utilisations intérieure et extérieure	: Couvre les utilisations intérieure et extérieure.
Dimension du local	: 100 m ³
Remarques	: intérieur

4.2.10. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pulvérisation non industrielle (PROC11)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 70%
Pression de vapeur	: < 0,00003 hPa à <= 45 °C
Forme physique du produit	: Liquide
Température du Processus	: <= 45 °C
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Utilisation à l'intérieur Ventilation naturelle	
Utilisation en intérieur/en extérieur Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en	

résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance.
Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Il est nécessaire de porter une combinaison de protection adaptée avec une capuche (Type 4, EN 14605) lors de la pulvérisation.
Couvrir impérativement toutes les parties du corps (les poignets, les chevilles, la gorge et le cou aussi).
Il est recommandé de jeter les gants après contamination.
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.
Cutané - efficacité minimale de 80 %

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.
Porter un équipement de protection respiratoire adapté.
Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle.
Conserver à l'écart des denrées alimentaires.
Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau.
Entreposer séparément les vêtements de travail.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Surface cutanée exposée : 480 cm² (paume les deux mains)

Utilisations intérieure et extérieure : Couvre les utilisations intérieure et extérieure.

4.2.11. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100%

Pression de vapeur : < 0,00003 hPa à <= 45 °C

Forme physique du produit : Liquide

Température du Processus : <= 45 °C

Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)

Durée de l'activité : < 8 heures / jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure).

Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance.
Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter un vêtement de protection approprié.
Couvrir aussi les poignets et les chevilles.
Il est recommandé de jeter les gants après contamination.
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.
Cutané - efficacité minimale de 80 %

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

POLYAS 80 - PARTIE A

Version 10.0

Date de révision 03.06.2024

Date d'impression 04.06.2024

Il est recommandé d'utiliser un masque à adduction d'air ou, pour les brèves périodes de travail, une combinaison faite d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols.

Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.

Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle.

Conserver à l'écart des denrées alimentaires.

Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Surface cutanée exposée : 240 cm² (paume d'une main)

Utilisations intérieure et extérieure : Utilisation à l'intérieur

4.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

4.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en intérieur) (ERC8c) / Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en extérieur) (ERC8f)

Voie du rejet	Vitesse du rejet	Méthode d'estimation des rejets	Remarques
Air	0 %	Estimation fondée sur l'ERC (Catégories de rejet dans l'environnement)	
Eau	0 %	Estimation fondée sur l'ERC (Catégories de rejet dans l'environnement)	
Sol	0 %	Estimation fondée sur l'ERC (Catégories de rejet dans l'environnement)	

Compartiment	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
Eau douce	0 mg/l (EUSES v2.1)	< 0,01	
Sédiment d'eau douce	0 mg/kg de poids sec (EUSES v2.1)	< 0,01	
Eau de mer	0 mg/l (EUSES v2.1)	< 0,01	
Sédiment marin	0 mg/kg de poids sec (EUSES v2.1)	< 0,01	
Station d'épuration des eaux usées	0 mg/l (EUSES v2.1)	< 0,01	
Sol agricole	0 mg/kg de poids sec (EUSES v2.1)	< 0,01	
Humains via l'environnement	0 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	exposition orale

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour l'environnement est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

4.3.2. Exposition des travailleurs : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique, Long-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,029	
par inhalation, systémique, Court-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	
dermale, systémique, Long-terme	0,274 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	0,023	
dermale, Local, Long-terme	0,04 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		
dermale, Local, Court-terme	0,16 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

4.3.3. Exposition des travailleurs : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique, Long-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,029	
par inhalation, systémique, Court-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	
dermale, systémique, Long-terme	0,138 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	0,012	
dermale, Local, Long-terme	0,04 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		
dermale, Local, Court-terme	0,16 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

4.3.4. Exposition des travailleurs : Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique, Long-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,029	
par inhalation, systémique, Court-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	
dermale, systémique, Long-terme	1,372 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	0,115	
dermale, Local, Long-terme	0,2 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		
dermale, Local, Court-terme	0,8 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle ($RCR \leq 1$).

4.3.5. Exposition des travailleurs : Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5) / Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique, Long-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,029	Intérieur
par inhalation, systémique, Court-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	Intérieur
par inhalation, systémique, Long-terme	1,7 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,02	Extérieur
par inhalation, systémique, Court-terme	1,7 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	Extérieur
dermale, systémique, Long-terme	2,742 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	0,23	Utilisation en intérieur/en extérieur
dermale, Local, Long-terme	0,4 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		Utilisation en intérieur/en extérieur
dermale, Local, Court-terme	1,6 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		Utilisation en intérieur/en extérieur

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle ($RCR \leq 1$).

4.3.6. Exposition des travailleurs : Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique, Long-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,029	Intérieur
par inhalation, systémique, Court-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	Intérieur
par inhalation, systémique, Long-terme	1,7 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,02	Extérieur
par inhalation, systémique, Court-terme	1,7 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	Extérieur
dermale, systémique, Long-terme	2,742 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	0,23	Utilisation en intérieur/en extérieur
dermale, Local, Long-terme	0,2 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		Utilisation en intérieur/en extérieur
dermale, Local, Court-terme	0,8 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		Utilisation en intérieur/en extérieur

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle ($RCR \leq 1$).

4.3.7. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)

POLYAS 80 - PARTIE A

Version 10.0

Date de révision 03.06.2024

Date d'impression 04.06.2024

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique, Long-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,029	Intérieur
par inhalation, systémique, Court-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	Intérieur
par inhalation, systémique, Long-terme	1,7 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,02	Extérieur
par inhalation, systémique, Court-terme	1,7 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	Extérieur
dermale, systémique, Long-terme	2,742 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	0,23	Utilisation en intérieur/en extérieur
dermale, Local, Long-terme	0,2 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		Utilisation en intérieur/en extérieur
dermale, Local, Court-terme	0,8 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		Utilisation en intérieur/en extérieur

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

4.3.8. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique, Long-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,029	Intérieur
par inhalation, systémique, Court-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	Intérieur
par inhalation, systémique, Long-terme	1,7 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,02	Extérieur
par inhalation, systémique, Court-terme	1,7 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	Extérieur
dermale, systémique, Long-terme	1,372 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	0,115	Utilisation en intérieur/en extérieur
dermale, Local, Long-terme	0,2 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		Utilisation en intérieur/en extérieur
dermale, Local, Court-terme	0,8 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		Utilisation en intérieur/en extérieur

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

4.3.9. Exposition des travailleurs : Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique, Long-terme	1,40 mg/m ³ (ART v1.5)	0,017	Intérieur
par inhalation, systémique, Court-terme	1,40 mg/m ³ (ART v1.5)	< 0,01	Intérieur
par inhalation, systémique, Long-terme	1,7 mg/m ³ (ART v1.5)	0,01	Extérieur

POLYAS 80 - PARTIE A

Version 10.0

Date de révision 03.06.2024

Date d'impression 04.06.2024

par inhalation, systémique, Court-terme	1,7 mg/m ³ (ART v1.5)	< 0,01	Extérieur
dermale, systémique, Long-terme	3,84 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	0,323	Utilisation en intérieur/en extérieur
dermale, Local, Long-terme	0,28 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		Utilisation en intérieur/en extérieur
dermale, Local, Court-terme	1,12 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		Utilisation en intérieur/en extérieur

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

4.3.10. Exposition des travailleurs : Pulvérisation non industrielle (PROC11)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique, Long-terme	3,9 mg/m ³ (ART v1.5)	0,046	Intérieur
par inhalation, systémique, Court-terme	3,9 mg/m ³ (ART v1.5)	< 0,01	Intérieur
par inhalation, systémique, Long-terme	5 mg/m ³ (ART v1.5)	0,06	Extérieur
par inhalation, systémique, Court-terme	5 mg/m ³ (ART v1.5)	< 0,01	Extérieur
dermale, systémique, Long-terme	4,8 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	0,403	Utilisation en intérieur/en extérieur
dermale, Local, Long-terme	0,224 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		Utilisation en intérieur/en extérieur
dermale, Local, Court-terme	0,896 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		Utilisation en intérieur/en extérieur

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

4.3.11. Exposition des travailleurs : Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique, Long-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,029	
par inhalation, systémique, Court-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	
dermale, systémique, Long-terme	0,068 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	
dermale, Local, Long-terme	0,02 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		
dermale, Local, Court-terme	0,08 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

4.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Veuillez nous contacter si vous avez besoin de plus amples informations.

ES5: Utilisation sur sites industriels; Secteurs divers (SU8, SU9).

5.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Utilisation en tant qu'intermédiaire
Titre succinct structuré	: Utilisation sur sites industriels; Secteurs divers (SU8, SU9).

Environnement		
CS1	Utilisation en tant qu'intermédiaire	ERC6a, ERC6c
Travailleur		
CS2	Utilisation en tant qu'intermédiaire	PROC1
CS3	Utilisation en tant qu'intermédiaire	PROC2
CS4	Utilisation en tant qu'intermédiaire	PROC3
CS5	Utilisation en tant qu'intermédiaire	PROC4
CS6	Utilisation en tant qu'intermédiaire	PROC8a
CS7	Utilisation en tant qu'intermédiaire	PROC8b
CS8	Utilisation en tant qu'intermédiaire	PROC14
CS9	Utilisation en tant qu'intermédiaire	PROC15

5.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

5.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation d'un intermédiaire (ERC6a) / Utilisation d'un monomère dans les processus de polymérisation sur un site industriel (inclusion ou non dans ou à la surface d'un article) (ERC6c)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Masse molaire	: 582,77 g/mol
Pression de vapeur	: 0,000016 hPa à 20 °C
Hydrosolubilité	: 0,005 g/l à 20 °C
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: log Pow: 5,99 à: 20 °C (Valeur log Pow: calculée)
Biodégradation	: N'est pas biodégradable
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Fraction du tonnage UE utilisé au plan régional :	: 1
Quantité annuelle par site	: <= 999 tonnes/an
Quantité journalière par site	: <= 50 t/jour
Type d'exposition	: Utilisation/dégagement continu
Jours d'émissions	: > 20
Remarques	: jours/an
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	

POLYAS 80 - PARTIE A

Version 10.0

Date de révision 03.06.2024

Date d'impression 04.06.2024

Air Tout l'air vicié doit être incinéré dans des unités de combustion thermiques où la substance est entièrement éliminée ou il doit être nettoyé par le biais de filtres anti-poussières.	
Eau Aucune eau usée n'est générée.	
Sol Toutes les surfaces concernées des sols de l'installation sont scellées ou des mesures sont prises pour empêcher que la substance n'entre en contact avec le sol..	
Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance.	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	
Type de SEEU	: Station municipale de traitement des eaux usées
Traitement des boues de SEEU	: Aucune application de boues d'épuration sur les sols
Effluent de SEEU	: 68.100 m3/d
Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)	
Traitement des déchets	: Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales. Préférable : Tout déchet solide ou liquide est incinéré dans une unité de combustion thermique, de manière à éliminer complètement la substance. Tout solvant organique utilisé pour le nettoyage est soit redistillé et le résidu de distillation est incinéré dans une unité de combustion thermique de manière à éliminer complètement la substance, ou il est incinéré directement.
Remarques	: On part du principe que le risque est faible lors de l'étape de gestion des déchets.
Autres conditions affectant l'exposition environnementale	
Débit des eaux de surface réceptrices	: 100.000.000 m3/d

5.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Pression de vapeur	: < 0,00003 hPa à <= 45 °C
Forme physique du produit	: Liquide
Température du Processus	: <= 45 °C
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé. Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure). Une ventilation par aspiration au niveau local est nécessaire pour l'échantillonnage, le chargement / déchargement et	

toute autre opération comportant un risque d'exposition important.	
Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance. Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un vêtement de protection approprié. Couvrir aussi les poignets et les chevilles. Il est recommandé de jeter les gants après contamination. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.	
Il est recommandé d'utiliser un masque à adduction d'air ou, pour les brèves périodes de travail, une combinaison faite d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols. Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.	
Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle. Conserver à l'écart des denrées alimentaires. Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau. Entreposer séparément les vêtements de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Surface cutanée exposée	: 240 cm ² (paume d'une main)
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur

5.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Pression de vapeur	: < 0,00003 hPa à <= 45 °C
Forme physique du produit	: Liquide
Température du Processus	: <= 45 °C
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Manipuler la substance dans un système majoritairement fermé. Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure). Une ventilation par aspiration au niveau local est nécessaire pour l'échantillonnage, le chargement / déchargement et toute autre opération comportant un risque d'exposition important.	
Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance. Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.	

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un vêtement de protection approprié. Couvrir aussi les poignets et les chevilles. Il est recommandé de jeter les gants après contamination. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.	
Il est recommandé d'utiliser un masque à adduction d'air ou, pour les brèves périodes de travail, une combinaison faite d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols. Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.	
Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle. Conserver à l'écart des denrées alimentaires. Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau. Entreposer séparément les vêtements de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Surface cutanée exposée	: 480 cm ² (paume les deux mains)
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur

5.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Pression de vapeur	: < 0,00003 hPa à <= 45 °C
Forme physique du produit	: Liquide
Température du Processus	: <= 45 °C
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Manipuler la substance dans un système majoritairement fermé. Fournir un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure). Une ventilation par aspiration au niveau local est nécessaire pour l'échantillonnage, le chargement / déchargement et toute autre opération comportant un risque d'exposition important.	
Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance. Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un vêtement de protection approprié. Couvrir aussi les poignets et les chevilles. Il est recommandé de jeter les gants après contamination. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation	

de base de l'employé. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.	
Il est recommandé d'utiliser un masque à adduction d'air ou, pour les brèves périodes de travail, une combinaison faite d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols. Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.	
Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle. Conserver à l'écart des denrées alimentaires. Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau. Entreposer séparément les vêtements de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Surface cutanée exposée	: 240 cm² (paume d'une main)
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur

5.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Pression de vapeur	: < 0,00003 hPa à <= 45 °C
Forme physique du produit	: Liquide
Température du Processus	: <= 45 °C
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Manipuler dans le cadre d'un processus semi-fermé, avec une exposition occasionnelle sous contrôle. Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure). Une ventilation par aspiration au niveau local est nécessaire pour l'échantillonnage, le chargement / déchargement et toute autre opération comportant un risque d'exposition important. Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance. Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un vêtement de protection approprié. Couvrir aussi les poignets et les chevilles. Il est recommandé de jeter les gants après contamination. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.	
Il est recommandé d'utiliser un masque à adduction d'air ou, pour les brèves périodes de travail, une combinaison faite d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols. Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.	

Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle.
Conserver à l'écart des denrées alimentaires.
Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau.
Entreposer séparément les vêtements de travail.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Surface cutanée exposée : 480 cm² (paume les deux mains)

Utilisations intérieure et extérieure : Intérieur

5.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100%

Pression de vapeur : < 0,00003 hPa à <= 45 °C

Forme physique du produit : Liquide

Température du Processus : <= 45 °C

Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)

Durée de l'activité : < 8 heures / jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure).
Une ventilation par aspiration au niveau local est nécessaire pour l'échantillonnage, le chargement / déchargement et toute autre opération comportant un risque d'exposition important.

Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance.
Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter un vêtement de protection approprié.
Couvrir aussi les poignets et les chevilles.
Il est recommandé de jeter les gants après contamination.
Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.
Cutané - efficacité minimale de 90 %

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Il est recommandé d'utiliser un masque à adduction d'air ou, pour les brèves périodes de travail, une combinaison faite d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols.
Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.

Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle.
Conserver à l'écart des denrées alimentaires.
Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau.
Entreposer séparément les vêtements de travail.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

POLYAS 80 - PARTIE A

Version 10.0

Date de révision 03.06.2024

Date d'impression 04.06.2024

Surface cutanée exposée	: 960 cm ² (les deux mains)
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur

5.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Pression de vapeur	: < 0,00003 hPa à <= 45 °C
Forme physique du produit	: Liquide
Température du Processus	: <= 45 °C
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Manipuler dans le cadre d'un processus semi-fermé, avec une exposition occasionnelle sous contrôle. Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure). Une ventilation par aspiration au niveau local est nécessaire pour l'échantillonnage, le chargement / déchargement et toute autre opération comportant un risque d'exposition important. Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance. Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un vêtement de protection approprié. Couvrir aussi les poignets et les chevilles. Il est recommandé de jeter les gants après contamination. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. Cutané - efficacité minimale de 90 % Porter un appareil de protection des yeux/du visage. Il est recommandé d'utiliser un masque à adduction d'air ou, pour les brèves périodes de travail, une combinaison faite d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols. Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves. Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle. Conserver à l'écart des denrées alimentaires. Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau. Entreposer séparément les vêtements de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Surface cutanée exposée	: 960 cm ² (les deux mains)
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur

5.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation (PROC14)

POLYAS 80 - PARTIE A

Version 10.0

Date de révision 03.06.2024

Date d'impression 04.06.2024

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Pression de vapeur	: < 0,00003 hPa à <= 45 °C
Forme physique du produit	: Liquide
Température du Processus	: <= 45 °C
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure). Une ventilation par aspiration au niveau local est nécessaire pour l'échantillonnage, le chargement / déchargement et toute autre opération comportant un risque d'exposition important.	
Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance. Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un vêtement de protection approprié. Couvrir aussi les poignets et les chevilles. Il est recommandé de jeter les gants après contamination. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.	
Il est recommandé d'utiliser un masque à adduction d'air ou, pour les brèves périodes de travail, une combinaison faite d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols. Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.	
Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle. Conserver à l'écart des denrées alimentaires. Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau. Entreposer séparément les vêtements de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Surface cutanée exposée	: 480 cm² (paume les deux mains)
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur

5.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Pression de vapeur	: < 0,00003 hPa à <= 45 °C
Forme physique du produit	: Liquide
Température du Processus	: <= 45 °C

Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure). Une ventilation par aspiration au niveau local est nécessaire pour l'échantillonnage, le chargement / déchargement et toute autre opération comportant un risque d'exposition important. Ventilation par aspiration locale Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Des technologies des procédés et/ou de contrôle sont employées pour minimiser les émissions et l'exposition en résultant au cours du processus, y compris lors des procédures de nettoyage ou de maintenance. Les personnes sujettes aux maladies de peau ou à d'autres allergies ne doivent pas manipuler le produit.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un vêtement de protection approprié. Couvrir aussi les poignets et les chevilles. Il est recommandé de jeter les gants après contamination. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.	
Il est recommandé d'utiliser un masque à adduction d'air ou, pour les brèves périodes de travail, une combinaison faite d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols. Faire preuve de prudence lors du travail dans des fosses et des cuves.	
Aucune personne ne doit être autorisée dans la zone d'utilisation de ce produit, sauf si elle porte le même équipement de protection personnelle. Conserver à l'écart des denrées alimentaires. Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau. Entreposer séparément les vêtements de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Surface cutanée exposée	: 240 cm ² (paume d'une main)
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur

5.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

5.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation d'un intermédiaire (ERC6a) / Utilisation d'un monomère dans les processus de polymérisation sur un site industriel (inclusion ou non dans ou à la surface d'un article) (ERC6c)

Voie du rejet	Vitesse du rejet	Méthode d'estimation des rejets	Remarques
Air	0 %	Estimation fondée sur l'ERC (Catégories de rejet dans l'environnement)	
Eau	0 %	Estimation fondée sur l'ERC (Catégories de rejet dans l'environnement)	
Sol	0 %	Estimation fondée sur l'ERC (Catégories de rejet dans l'environnement)	

POLYAS 80 - PARTIE A

Version 10.0

Date de révision 03.06.2024

Date d'impression 04.06.2024

Compartiment	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
Eau douce	0 mg/l (EUSES v2.1)	< 0,01	
Sédiment d'eau douce	0 mg/kg de poids sec (EUSES v2.1)	< 0,01	
Eau de mer	0 mg/l (EUSES v2.1)	< 0,01	
Sédiment marin	0 mg/kg de poids sec (EUSES v2.1)	< 0,01	
Station d'épuration des eaux usées	0 mg/l (EUSES v2.1)	< 0,01	
Sol agricole	0 mg/kg de poids sec (EUSES v2.1)	< 0,01	
Humains via l'environnement	0 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	exposition orale

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour l'environnement est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

5.3.2. Exposition des travailleurs : Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes (PROC1)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique, Long-terme	0,243 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	
par inhalation, systémique, Court-terme	0,243 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	
dermale, systémique, Long-terme	0,003 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	
dermale, Local, Long-terme	0,0009917 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		
dermale, Local, Court-terme	0,004 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

5.3.3. Exposition des travailleurs : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique, Long-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,029	
par inhalation, systémique, Court-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	
dermale, systémique, Long-terme	0,137 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	0,012	
dermale, Local, Long-terme	0,02 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		

POLYAS 80 - PARTIE A

Version 10.0

Date de révision 03.06.2024

Date d'impression 04.06.2024

dermale, Local, Court-terme	0,08 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		
-----------------------------	--	--	--

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

5.3.4. Exposition des travailleurs : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique, Long-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,029	
par inhalation, systémique, Court-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	
dermale, systémique, Long-terme	0,069 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	
dermale, Local, Long-terme	0,02 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		
dermale, Local, Court-terme	0,08 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

5.3.5. Exposition des travailleurs : Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique, Long-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,029	
par inhalation, systémique, Court-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	
dermale, systémique, Long-terme	0,686 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	0,058	
dermale, Local, Long-terme	0,1 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		
dermale, Local, Court-terme	0,4 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

5.3.6. Exposition des travailleurs : Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique, Long-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,029	
par inhalation, systémique, Court-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	

POLYAS 80 - PARTIE A

Version 10.0

Date de révision 03.06.2024

Date d'impression 04.06.2024

dermale, systémique, Long-terme	1,371 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	0,115	
dermale, Local, Long-terme	0,1 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		
dermale, Local, Court-terme	0,4 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

5.3.7. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique, Long-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,029	
par inhalation, systémique, Court-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	
dermale, systémique, Long-terme	1,371 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	0,115	
dermale, Local, Long-terme	0,1 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		
dermale, Local, Court-terme	0,4 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

5.3.8. Exposition des travailleurs : Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation (PROC14)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique, Long-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	0,029	
par inhalation, systémique, Court-terme	2,428 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	
dermale, systémique, Long-terme	0,343 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	0,029	
dermale, Local, Long-terme	0,05 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		
dermale, Local, Court-terme	0,2 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

5.3.9. Exposition des travailleurs : Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation, systémique,	0,243 mg/m ³ (ECETOC	< 0,01	

POLYAS 80 - PARTIE A

Version 10.0

Date de révision 03.06.2024

Date d'impression 04.06.2024

Long-terme	TRA v3.0)		
par inhalation, systémique, Court-terme	0,243 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	
dermale, systémique, Long-terme	0,034 mg/kg de poids corporel/jour (ECETOC TRA v3.0)	< 0,01	
dermale, Local, Long-terme	0,01 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		
dermale, Local, Court-terme	0,04 mg/cm ² (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

5.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.